

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2324 - 15 février 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Halte à la casse des usines et de l'emploi par le patronat



Les accords de « compétitivité » ^{p. 5}

**Une attaque contre
tous les travailleurs**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Les promesses creuses d'Hollande contre les plans de licenciement
- Branle-bas de combat dans la police
- Les prisons : une zone de non-droit du travail
- p. 5 ■ Le projet de loi sur la flexi-sécurité
- La gauche s'apprête à réformer les retraites
- p. 6 ■ Congrès du PCF
- Echarpes de maire contre soutien à Hollande
- Les lasagnes au cheval
- p. 16 ■ Recul en perspective sur le droit de vote aux immigrés
- p. 7 ■ La grève pour plus de moyens dans l'éducation !
- Contre la fermeture d'une SEGPA à Dunkerque
- Courrier des lecteurs

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Mali : troupes françaises hors d'Afrique
- Le budget de l'Union européenne
- Sous-emploi record en Grande-Bretagne
- p. 16 ■ Après l'assassinat de Chokri Belaïd, la Tunisie face à une nouvelle dictature

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Quatrième semaine de grève à PSA Aulnay
- Sochaux - Doubs : arrêt de travail pour le maintien d'un poste
- p. 11 ■ PSA - Rennes : enfumage patronal
- Les pertes de PSA
- La mobilisation à Renault Flins
- La lutte continue à Cléon
- Débrayages très suivis à Douai
- p. 12 ■ La colère des travailleurs de Goodyear
- ACI - Villeurbanne
- Biotech Novartis Huningue (Haut-Rhin)
- Albany - Sélestat (Bas-Rhin)
- p. 13 ■ ArcelorMittal - Strasbourg
- Les soi-disant mauvais résultats d'ArcelorMittal
- Les travailleurs de Prestalis défendent leur emploi
- La victoire des salariés de Fabio Lucci Bobigny
- p. 14 ■ Restrictions budgétaires au CHU de Rennes
- Le manque de personnel à l'hôpital de Port-Royal
- La grève du 7 février dans les organismes de Sécurité sociale
- p. 15 ■ Exploitation sans frontières par le groupe Bosch
- Ile de la Réunion : ras-le-bol du chômage

Pape ôté

La nouvelle de la démission du pape, le 11 février, a été diversement traitée suivant les organes de presse. *Le Monde*, journal de référence, a loué la « modernité » de Benoît XVI, puisque son acte permettrait d'éviter à une institution sénile d'être dirigée par un gâteux. France Inter, radio publique d'un État réputé laïque, a bouleversé ses programmes pour faire passer cette nouvelle avant les autres. Tous se sont demandé à longueur de colonnes et dans moult

émissions ce que cela pourrait bien changer à l'avenir pour la doctrine de l'Église, ce qui n'a sûrement pas manqué de passionner leurs lecteurs et auditeurs.

Signalons tout de même que *Paris Turf* s'est borné à annoncer Ratzinger non partant dans la troisième à Auteuil et n'a pas fait de commentaire. Il y a donc tout de même des journaux qui respectent leurs lecteurs!

P. G.

Pantalonnade réglementaire

Depuis le 31 janvier, les habitantes de Paris et des 81 communes de l'ex-département de la Seine, plus trois autres en dehors, pourront légalement porter un pantalon. Jusqu'à présent, c'était interdit par une ordonnance, tombée en désuétude certes, mais qui subsistait toujours. C'est en effet vers la fin de la Révolution française que le préfet de police de la capitale promulgua une ordonnance imposant à toute femme voulant s'habiller en homme de se présenter à la préfecture de police pour en demander l'autorisation. Ce que dut faire, bien plus tard, l'écrivain George Sand, ainsi que la peintre Rosa Bonheur.

Depuis, aucun gouvernement n'avait abrogé cette ordonnance policière. Les seules autorisations apportées le

furent, à la fin du 19^e siècle, pour les femmes faisant de la bicyclette ou montant à cheval.

En 2003, à une demande d'abrogation du texte, la ministre de la Parité et de l'Égalité professionnelle répondit qu'il valait mieux le laisser tomber en désuétude et refusa de l'abroger. Quant à l'Union européenne, si sourcilieuse à propos de l'égalité quand il s'agit du travail de nuit ou du tarif des assurances, elle n'a pas pipé mot, probablement par ignorance de cette singularité.

Depuis quelques jours, la liberté existe donc sur ce plan vestimentaire. Mais il aura tout de même fallu deux siècles après la victoire des sans-culottes pour que les femmes aient le droit de porter un pantalon.

A. V.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière



Metz

Dimanche 17 février à partir de 11 h 30

au CALP (Centre d'activités et de loisirs) de Metz-Plantières, 2 A, rue Monseigneur-Pelt

15 heures : allocution de Jean-Pierre MERCIER, ouvrier à PSA Aulnay, porte-parole national de Lutte Ouvrière, suivie d'un débat

Argenteuil

Dimanche 17 février à partir de 12 heures

à la salle Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse

12 h 45 : allocution de Nathalie ARTHAUD, porte-parole nationale de Lutte Ouvrière

Maisons-Alfort

Samedi 23 février à partir de 19 heures

Salle du Moulin-Brûlé, 47, avenue Foch

19 h 45 : allocution de Nathalie ARTHAUD, porte-parole nationale de Lutte Ouvrière

Saint-Denis

Samedi 23 février à partir de 16 heures

Salle de la Légion-d'Honneur, 6, rue de la Légion-d'Honneur

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Non à la casse des usines par le patronat !

En 2012 en France, 266 usines de plus de 10 salariés ont fermé, une par jour ouvré. Et cela continue avec PSA Aulnay, Goodyear, les hauts-fourneaux d'Arcelor, Petroplus, Virgin, Sanofi, Candia... La direction de Renault se targue de ne pas fermer d'usine, mais elle veut supprimer plus de 8000 emplois, l'équivalent d'une ou deux usines.

Loin de ralentir, le rythme des fermetures s'accélère. C'est dire l'utilité du ministre du «Redressement productif» ! C'est dire l'hypocrisie de ce gouvernement qui prétend avoir comme priorité la bataille pour l'emploi !

Les seuls à se battre pour l'emploi, ce sont les travailleurs : ceux de PSA Aulnay, qui refusent de voir fermer la dernière grande usine de Seine-Saint-Denis, département sinistré par le chômage et par la pauvreté. Ceux de Goodyear, qui n'acceptent pas que leur région devienne un désert industriel. Ceux de Renault, et bien d'autres encore. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le gouvernement n'est pas de leur côté.

Montebourg a expliqué que la fermeture de l'usine PSA Aulnay était inéluctable. « Nous n'avons pas trouvé d'autre solution », a-t-il déclaré. C'est très exactement ce que dit le patron de PSA ! Comme si l'on ne pouvait pas demander des comptes à la famille Peugeot ! Comme si ce n'était pas à elle d'assumer ses responsabilités et de payer pour les dégâts qu'elle fait.

Dans cette période de crise, il faut protéger les emplois et les salaires. Il faut interdire les licenciements. Il en va de la survie des travailleurs et de la société, car les fermetures d'usines mènent à la faillite bien des petites entreprises et ruinent toute l'économie.

Au lieu de cela, Montebourg fait un travail de sape contre les travailleurs en lutte et Valls, le ministre de l'Intérieur, prépare ses troupes à les réprimer, comme il l'a fait lors de la manifestation des travailleurs d'ArcelorMittal à Strasbourg, où un manifestant a perdu un œil sous un tir tendu de Flash-Ball.

Valls a laissé entendre que les travailleurs en lutte sont de dangereux casseurs. Mais qui a décidé de raser l'usine d'Aulnay ? Qui a décidé de laisser pourrir sur pied les hauts-fourneaux de Florange ? Partout dans le pays, des usines entières sont mises à la casse alors qu'elles pourraient fonctionner de longues années encore.

Les casseurs sont du côté patronal. Et quels casseurs !

Ces dirigeants de multinationales détruisent la vie de milliers de travailleurs. En une décision, ils remettent en cause le projet d'une vie, ils démolissent des familles entières. Et ils voudraient que les travailleurs se laissent faire ?

Le gouvernement ne se contente pas de prêcher la soumission aux travailleurs, il les attaque, de pair avec le patronat. La loi de flexibilité que le gouvernement prépare sera une nouvelle arme pour le patronat. Elle lui donnera la possibilité de licencier plus vite et moins cher. Elle l'autorisera à baisser les salaires, à imposer la mobilité, à rallonger le temps de travail. Les travailleurs auront le choix entre « travailler plus pour gagner moins » ou... être licencié ! C'est la généralisation et la légalisation du chantage patronal. Et, sous prétexte de sauver l'emploi, ce sont les profits qui seront augmentés.

Les grandes entreprises s'apprêtent à annoncer leurs résultats 2012. Total ou Renault auront du mal à cacher leurs profits, mais Arcelor et Peugeot ont trouvé un artifice comptable pour présenter des pertes records : la dépréciation d'actifs.

Avec cette manipulation, Arcelor se paye le culot d'afficher une perte nette de 3,7 milliards de dollars, alors que son activité lui a rapporté 2 milliards. Quant à PSA, la direction l'avoue : c'est un jeu comptable, il n'y a pas à s'affoler. Mais Arcelor comme PSA se serviront de l'annonce de ces pertes records pour se justifier. L'art de gouverner étant l'art de mentir, ils mentiront sans vergogne.

Eh bien, que l'on rende les comptes des entreprises publics et contrôlables par tous. Qu'on en finisse avec l'opacité et les manipulations financières ! Que les comptables et les employés puissent dire tout ce qu'ils savent des vrais comptes de l'entreprise. Personne n'est mieux placé qu'eux pour dire combien de profits sont réalisés et combien touchent les actionnaires. Ceux du CAC 40 ont reçu 41 milliards en 2012 ; eh bien, que l'on sache qui a touché quoi !

Et quand bien même les pertes seraient réelles, que l'on regarde où sont allés les bénéfices des années précédentes, de quels actionnaires, de quels propriétaires ils ont fait la fortune.

L'argent existe, il faut le prendre où il est pour préserver les emplois et les salaires comme les retraites.

Grandes entreprises : celles qui rient, et celles qui font semblant de pleurer

(Communiqué de Lutte Ouvrière)

Les sociétés du CAC 40 ont commencé à annoncer leurs résultats. Total jubile avec plus de 12 milliards de profits (+ 8%). La Société Générale, Hermès, Michelin ou le licencier Goodyear gagnent également de l'argent. Et même Renault, qui fait un chantage à l'emploi à ses salariés pour leur faire accepter des sacrifices inédits, aura du mal à dissimuler ses profits.

Les médias insistent sur 5 milliards de pertes de PSA ; il s'agit, pour 4,7 milliards, de l'artifice comptable des dépréciations d'actifs, auxquelles s'ajoute

une provision de 300 millions pour financer son plan social. PSA veut faire croire qu'elle va mal pour mieux faire accepter la fermeture de l'usine d'Aulnay, les 11 000 suppressions d'emplois et le plan de compétitivité qu'elle prépare, voire obtenir une nouvelle aide de l'État. Avec la même manipulation comptable, ArcelorMittal, qui ferme les hauts-fourneaux de Florange, se paye le culot d'afficher une perte nette de 3,7 milliards, alors que son activité lui a rapporté 2 milliards. L'art de gouverner étant l'art de mentir, ils mentiront sans vergogne.

Eh bien, que l'on rende publics, et contrôlables par tous, les comptes des entreprises ! Les actionnaires du Cac40 ont reçu 41 milliards en 2012, que l'on sache qui a touché quoi ! Quand des pertes sont annoncées, que l'on regarde où sont allés les bénéfices des années précédentes, de quels actionnaires, de quels propriétaires ils ont fait la fortune.

L'argent existe, il faut le prendre où il est pour préserver les emplois et les salaires comme les retraites.

**Nathalie Arthaud,
le 13 février 2013**

• CERCLE LÉON TROTSKY

La crise actuelle de l'économie capitaliste et ses origines

Vendredi 22 février à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

• Hollande et les plans de licenciements

D'une promesse creuse à une loi vide

Alors que les fermetures d'entreprises et les plans de licenciements se multiplient, Hollande a annoncé lundi 11 février qu'une proposition de loi à ce sujet serait déposée « avant l'été ». Cela ira sûrement droit au cœur des dizaines de milliers de travailleurs qui se seront retrouvés au chômage d'ici là. Mais, précisent les conseillers du président, il s'agit d'une promesse de campagne qu'il convient de tenir.



La promesse était de dissuader (et non interdire) les licenciements boursiers (et pas les licenciements tout court). Non seulement cette promesse, toute creuse qu'elle soit, n'a pas reçu le moindre début de réalisation, mais le gouvernement s'est au contraire efforcé depuis neuf mois de faciliter la tâche aux patrons.

Seulement, devant la grève des travailleurs de PSA Aulnay et les mouvements dans d'autres entreprises menacées de licenciements, le gouvernement se devait de dire quelque chose. D'où la petite phrase présidentielle.

La nouvelle loi évoquée par Hollande fixerait à une entreprise fermant un site de production rentable l'obligation de rechercher un repreneur susceptible de permettre son maintien. Le Medef a évidemment commencé par protester car la phrase comprend le mot « obligation », un terme absolument insupportable au patronat.

Mais ces gens crient avant d'avoir mal. Tout d'abord il n'y aurait pas obligation de maintenir les emplois, mais obligation d'essayer de maintenir les sites. C'est

très exactement ce que propose le groupe Renault... en supprimant 8 000 emplois avec la bénédiction du gouvernement. Ensuite il ne s'agit que de rechercher un repreneur, mais que se passe-t-il s'il n'y en pas ? Eh bien, l'entreprise ferme, comme avant. Les travailleurs de Petroplus, que le gouvernement balade de mensonge en repreneur miracle depuis des mois, en connaissent hélas un rayon sur la question.

Enfin et surtout, qui décide qu'une entreprise est rentable, si ce n'est le patron au nom des actionnaires, dans le secret le plus total ? Le fait que les travailleurs aient besoin d'un salaire pour vivre, que les territoires aient besoin d'emplois pour la population ne rentre pas en ligne de compte. La seule rentabilité qui tienne aux yeux des capitalistes, c'est celle du capital. Et rien dans la vague proposition de Hollande ne viendrait entraver cette loi.

Rien ne viendra s'opposer aux licenciements. Mais qui oserait dire que Hollande ne s'intéresse pas au sort des travailleurs menacés par les fermetures de sites ? En fait il leur consacre toute son attention et nombre de fonctionnaires font des heures supplémentaires pour s'en occuper. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à compter le nombre de cars de police qui accompagnent les travailleurs de PSA, de Mittal ou de Goodyear dans chacun de leurs déplacements...

Paul GALOIS

• Branle-bas de combat dans la police

Mais qui sont les casseurs ?

« Dans un contexte économique dégradé qui touche l'ensemble des territoires, il est important de suivre au plus près la situation des entreprises et filières fragilisées ou susceptibles de le devenir », c'est ce qu'indique une note du directeur central de la sécurité publique révélée par l'Agence France Presse. Et elle souligne également la nécessité d'anticiper les mobilisations ainsi que « les risques d'incidents » ou d'éventuelles « menaces sur l'outil de production en cas de radicalisation d'un conflit ».

Autrement dit, le gouvernement et sa police craignent la mobilisation du monde du travail et sont en état d'alerte. Les plans de suppressions d'emplois, de licenciements, de fermetures d'usines, la montée du chômage, entraînent de plus en plus d'écoeurement mais aussi de colère parmi l'ensemble des salariés, et le gouvernement le sait.

Mais certains journaux ou émissions de télévision se sont aussitôt emparés de cette note de la police avec un leitmotiv : tout serait de la faute de l'extrême gauche. C'est ainsi que le journal *Le Figaro* du 7 février titrait un article « Front social : le spectre des casseurs ». Bien entendu, pour le journaliste, les casseurs ne sont pas les patrons qui ferment les usines, mais « les durs de la CGT ». Dans ce même journal, un autre article indique que notre camarade

Jean-Pierre Mercier, militant CGT et ouvrier en grève de PSA à Aulnay, « utilise le syndicalisme comme un levier pour parvenir à la révolution ».

Celui qui dit cela est un certain Bernard Vivier, le directeur de l'Institut supérieur du travail, une officine créée par un militant d'extrême droite anticommuniste, fondée avec des financements patronaux et proche de l'UIMM (Union des industries minières et métallurgiques). Il n'est donc pas très étonnant de voir ce M. Vivier, baptisé expert des questions sociales, répandre son venin contre les travailleurs en lutte, avec suffisamment de mépris envers la classe ouvrière pour ne pas imaginer une seconde qu'elle puisse défendre son emploi sans être manipulée par quelqu'un. Ce monsieur avait d'ailleurs déjà sévi récemment dans l'émission « C'est dans l'air », sur France 5,

consacrée aux luttes sociales, prouvant sa méconnaissance totale du mouvement ouvrier, sous l'œil complaisant de l'animateur-journaliste Yves Calvi.

Cette campagne de mensonges sur les luttes des travailleurs, souvent d'une bêtise crasse, a bien sûr pour objet d'isoler ceux qui se battent et de les décrédibiliser aux yeux de l'opinion, alors que le conflit entre les ouvriers de PSA et la famille Peugeot est populaire et rencontre du soutien dans les autres entreprises de l'automobile et au-delà.

Le même numéro du *Figaro* nous dit aussi que des syndicats « sont débordés par des leaders extrémistes ». On en est loin, mais l'affirmation a le mérite de montrer de quoi ces gens-là ont peur. Les confédérations syndicales restent aujourd'hui l'arme au pied et se gardent d'organiser une contre-offensive. Mais si demain elles étaient débordées par des millions de travailleurs en grève, le patronat le gouvernement et tous ces plumitifs à leur service auraient du souci à se faire.

Catherine OLIVIER

• Prison

Zone de non-droit du travail

Les Prud'hommes ont estimé qu'une détenue de la maison d'arrêt de Versailles licenciée par l'entreprise MKT Sociétal, une plate-forme téléphonique qui l'employait en prison, avait été victime d'une rupture abusive du contrat de travail.

Elle devrait donc obtenir le paiement d'un préavis de licenciement, le paiement des congés payés, des indemnités, ainsi que 3 000 euros de dommages et intérêts et 2 858 euros de rappels de salaire.

C'est une décision extrêmement rare car, selon la loi, le droit du travail ne s'applique pas en prison, mis à part les règles concernant l'hygiène et la sécurité. Les détenus n'ont droit ni au smic, ni au préavis de licenciement, ni à un arrêt maladie. Selon l'Observatoire international des prisons (OIP), ils peuvent travailler pour le service général (repas, bibliothèque) ou pour la régie industrielle

des établissements pénitentiaires, en fabriquant des vêtements ou du mobilier. Ils peuvent enfin conditionner des objets dans leur cellule ou dans un atelier, en étant employés par des entreprises privées qui profitent de la situation en leur imposant des salaires de misère. Ces détenus doivent souvent se contenter de deux euros de l'heure ; 10 % de leur paye va à l'indemnisation des parties civiles, 10 % sont bloqués jusqu'à leur libération. Le reste leur permet d'acheter des produits alimentaires ou d'hygiène, des cigarettes.

S'occuper est indispensable pour résister à la démolition carcérale ; le travail

maintient un lien social, des habitudes qui peuvent aider à préparer une réinsertion. Les trois quarts des détenus en sont pourtant privés. Quant au quart restant, il ajoute à sa privation de liberté une privation de ses droits de salarié.

La décision du conseil des prud'hommes risque donc d'être invalidée en appel ou par la Cour de cassation qui a déjà estimé en 1996, pour un cas similaire, que les Prud'hommes n'étaient pas compétents. Mais comme le dit une juriste de l'OIP, c'est déjà un « coup de pied dans la fourmière ». À la sanction que représente la privation de liberté, il n'y a aucune raison d'ajouter celle d'être exploitable et corvéable à merci.

Sylvie MARÉCHAL

Refuser le projet de loi sur la flexi-sécurité

Début mars, le Conseil des ministres devrait décider du projet de loi, qu'il présentera ensuite aux députés, transcrivant dans le Code du travail l'accord proposé par le patronat et signé le 11 janvier par les trois confédérations syndicales, CFDT, CGC et CFTC.

Ce n'est pas en écoutant les médias, ni même en lisant les grands journaux d'information, que les travailleurs pourront réaliser ce qui les menace dans les vingt-quatre pages de cet accord. Et même dans celles-ci, comme dans les contrats d'assurance, le diable se cache dans les détails.

Tout tient en quelques lignes dans un chapitre très improprement intitulé « Accords de maintien dans l'emploi » et qui vise exactement le contraire. On peut y lire en effet : « Afin de maintenir l'emploi, en cas de graves difficultés conjoncturelles rencontrées par une entreprise, il convient de se doter de la possibilité de conclure des accords d'entreprise permettant de trouver un nouvel équilibre, pour une durée limitée dans le temps, dans l'arbitrage global / temps de travail / salaire / emploi, au bénéfice de l'emploi. »

Ce langage abscons signifie qu'un patron pourra imposer, à travers un accord obtenu

comme toujours par le chantage, une baisse des salaires et une augmentation des horaires. C'est cette agression que l'accord appelle élégamment « un nouvel équilibre » !

La seule limite à ces baisses de salaires sera le smic car l'accord prévoit – encore heureux – de « garantir » qu'on ne pourra pas baisser les salaires en dessous du smic ! Une petite note en bas de page précise même que les accords de baisses de salaires ne pourront pas concerner les salaires inférieurs à 1,2 fois le smic ; il est vrai que le patron n'y aurait plus grand-chose à gagner. Quant aux augmentations d'horaires de travail sans obligation de les payer, seuls les maxima prévus par la loi serviront de plafond, ce qui laisse encore une très large marge.

En plus de l'accord, chaque salarié devra signer lui-même l'acceptation de ces attaques. À défaut il pourrait être licencié, sans autre forme de procédure,

en touchant seulement ses indemnités légales, sans pouvoir prétendre à rien d'autre, ni même pouvoir contester ce licenciement devant les Prud'hommes.

Tout cela va dans le sens de ce qui avait déjà été tenté par des entreprises comme Montupet, Continental et d'autres. Renault et PSA, tout dernièrement, sont allés plus loin en proposant de prétendus accords de « compétitivité ». Mais l'accord du 11 janvier permet de cumuler tous ces reculs.

Ainsi, on peut imaginer qu'un salarié qui touchait 1 700 euros par mois pour 35 heures par semaine se voit imposer 42 heures par semaine pour 1 100 euros, le plus légalement du monde, ainsi que la mobilité, elle aussi prévue dans cet accord. Tout cela est appelé « maintien dans l'emploi » alors qu'avec l'augmentation des horaires, le patron pourra supprimer massivement des emplois, et à très bon compte.

En fait il s'agit d'une feuille de route pour le patronat, donnant une base légale à ses attaques, ses remises en cause des salaires, des horaires et des

conditions de travail. C'est ce retour en arrière que Hollande, son gouvernement, et ses députés osent présenter comme une « avancée » !

Bien sûr, les travailleurs n'ont pas à se sentir liés par un accord, une loi, ou tout autre bout de papier. La seule chose qui sera

déterminante sera le rapport de forces entre le monde du travail et celui des exploiters, et si ce dernier veut passer à l'attaque, il faut lui riposter massivement.

Heureusement toutes les organisations syndicales n'ont pas signé l'accord du 11 janvier. La CGT et FO s'y sont refusées, même si elles se sont prêtées trop longtemps au jeu de la négociation sur la prétendue « flexi-sécurité », comme s'il avait pu en sortir quelque chose. Elles appellent maintenant, pour s'opposer à cet accord et à



la loi qui en découle, à une journée de protestation le 5 mars.

Pour s'opposer à ces attaques, affirmer que le monde du travail n'entend pas se soumettre à l'inacceptable, et pour présenter leurs exigences, les travailleurs auront tout intérêt à y participer et à assurer le succès de cette journée.

Refusons la baisse des salaires, la généralisation du travail gratuit et la banalisation des licenciements !

Paul SOREL

• Retraites

La gauche prête à faire pire que la droite

Depuis vingt ans, chaque gouvernement a mis sur le feu sa réforme des retraites, le gouvernement actuel ne déroge pas à la règle, s'apprêtant à faire payer les retraités.

C'est Michel Rocard, alors Premier ministre – déjà un socialiste –, qui avait donné le ton en 1991 dans son Livre Blanc sur les retraites. Deux ans plus tard, Balladur appliquait la recette aux salariés du régime général en imposant le passage de 37,5 à 40 ans de la durée de cotisation nécessaire pour liquider sa retraite à taux plein, le calcul de son montant sur les vingt (puis plus tard vingt-cinq) meilleures années au lieu de dix auparavant et l'indexation des retraites sur les prix, sur l'inflation, au lieu de leur indexation sur les salaires.

En 1995, quand Juppé essaya d'appliquer cette réforme à la fonction publique, il fut contraint de reculer face à la puissance des grèves. Mais, en 2003, la réforme imposée par Fillon y parvint, alignant la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle des travailleurs du privé. Puis, en 2010, Sarkozy imposa encore le recul à 62 ans de l'âge requis pour partir en

retraite, bien des travailleurs devant attendre encore plus longtemps pour toucher une retraite complète.

Cela ne suffit toujours pas.

Le COR (Conseil d'orientation des retraites) s'émeut de ce que le trou du régime général pourrait atteindre plus de 21 milliards en 2017. Alors Hollande et Ayrault promettent à leur tour leur réforme, et toujours dans le même sens. On ne sait pas précisément quelles seront les

mesures mais le gouvernement organise des fuites, des bruits afin de préparer l'opinion.

Pour les futurs retraités, il pourrait être question de calculer le montant des pensions sur l'ensemble de la carrière au lieu des vingt-cinq meilleures années. Pour ceux qui

sont déjà à la retraite, on entend parler de la suppression de l'abattement fiscal de 10% dont ils bénéficient, de l'alignement du taux de CSG sur celui des actifs. Il serait aussi question que les retraites ne soient plus indexées sur l'inflation, c'est-à-dire que les prix grimperaient sans que les retraites suivent et la gauche s'apprêterait ainsi à faire ce que la droite n'avait pas encore réalisé.

Cela suffit. Depuis vingt ans, tous les gouvernements expliquent que les caisses de retraite se vident parce qu'on vit plus vieux et donc qu'il va falloir travailler de plus en plus longtemps. C'est faux. Les caisses se vident parce qu'il y a de moins en moins de cotisants pour les remplir car il y a de plus en plus de chômeurs et que les patrons licencient en masse afin de continuer à faire des profits malgré leur crise. Tous les gouvernements ont choisi leur camp, celui des profits ; le gouvernement socialiste n'échappe pas à la règle et il prépare les mêmes « réformes » que ceux de droite – et aussi de gauche – qui l'ont précédé.

Sophie GARGAN



• Congrès du PCF

Des écharpes de maire valent-elles de soutenir Hollande ?

Lors de son congrès, du 8 au 10 février, le PCF a tenté une fois de plus de résoudre l'équation qui lui est posée depuis près de quarante ans : comment se distinguer du PS, pour conserver des électeurs, tout en ne rompant pas avec lui, pour garder des élus. Question d'autant plus délicate que le PS est aux affaires et qu'il mène une politique franchement antiouvrière.

Pour l'instant la direction du parti a choisi de ne pas participer au gouvernement, et même de voter contre certains textes au Parlement. C'est d'ailleurs sans conséquence aucune : lorsque les sénateurs communistes empêchent une loi de passer au Sénat, le gouvernement en est quitte pour la représenter à la Chambre des députés, où la majorité lui est acquise même sans les députés du PCF. Moyennant quoi la direction du PCF peut adopter le ton combatif qui correspond aux sentiments et à l'activité réelle de nombre de ses militants dans les entreprises et les quartiers, sans que cela gêne outre mesure le gouvernement.

Mais la situation se complique notablement au moment

où un certain nombre de travailleurs, d'ailleurs représentés au congrès, ne se contentent plus de mots, mais entrent réellement en lutte et se heurtent donc au gouvernement. Et elle se complique encore plus à l'approche des élections municipales, dans lesquelles le PCF ne peut espérer garder ses

positions qu'en alliance avec le PS. Un responsable PS a d'ailleurs précisé les choses, affirmant qu'on ne pouvait pas critiquer la politique des ministres socialistes toute la semaine et être élus avec eux le dimanche.

Pierre Laurent, le secrétaire général du PCF, voudrait néanmoins continuer à concilier

les deux, notamment en affirmant qu'il s'agit simplement de constituer des majorités municipales autour de projets locaux. Comme si on pouvait s'occuper tranquillement de sa majorité municipale en oubliant la politique menée au gouvernement par le parti de ceux avec qui on s'allie.

Encore une fois, en voulant toujours se considérer comme partie prenante de la majorité de Hollande, le PCF risque de se déconsidérer avec lui, auprès de ses électeurs comme de ses propres militants.

Paul GALOIS

De reniement en reniement

La faucille et le marteau, déjà effacés depuis 1999 du logo de L'Humanité, n'apparaissent plus cette année sur la carte d'adhérent du PCF, ce qui visiblement inquiète plus d'un militant de ce parti.

« Nous voulons nous tourner vers l'avenir. C'est un sigle qui ne résume pas ce que l'on est aujourd'hui », s'est justifié le secrétaire national, Pierre Laurent. Effectivement, le PCF a cessé depuis longtemps de se réclamer de la révolution d'Octobre en Russie, dont la faucille et le marteau constituent l'un des symboles. Cette révolution représente pourtant le point culminant des combats livrés par le mouvement ouvrier, allié au monde des campagnes, pour renverser le

pouvoir de la bourgeoisie, et il n'y a pas de quoi en avoir honte, bien au contraire ! Mais le PCF n'est pas à un reniement près, depuis la réintroduction dans ses cortèges, dès 1935, du drapeau tricolore, symbole de la bourgeoisie, au côté du drapeau rouge, jusqu'à l'abandon officiel de la perspective de la dictature du prolétariat par Georges Marchais en 1976.

Pierre Laurent se contenterait sans doute d'un avenir garantissant au PCF de se maintenir la tête hors de l'eau. Mais un parti capable d'aller jusqu'au bout dans le reniement du passé glorieux du mouvement ouvrier, il en existe déjà un, c'est le PS, d'ailleurs remis en selle avec l'aide du PCF par Mitterrand depuis le début des années 1970.



Quant au Parti de gauche, issu du PS, n'a pour ambition lui aussi que de se servir du PCF et de ses électeurs comme d'un marchepied.

Quant au Parti de gauche, issu du PS, n'a pour ambition lui aussi que de se servir du PCF et de ses électeurs comme d'un marchepied.

Jean SANDAY

• Lasagnes au cheval

La petite cuisine de l'agroalimentaire

Les lasagnes surgelées Findus certifiées « au bœuf » étaient en réalité à la viande de cheval. Le scandale, déclenché par des contrôles réalisés en Grande-Bretagne, où la consommation de viande de cheval fait horreur, agite les médias, les milieux politiques, les groupes agroalimentaires et lève un coin du voile sur le dédale de ces circuits qui enrichissent intermédiaires et industriels de l'alimentation.

Pour créer ces plats de lasagnes, il fallait mobiliser quatre entreprises, deux courtiers en viande et faire voyager la commande à travers cinq pays : la France, le Luxembourg, Chypre, les Pays-Bas et la Roumanie, à la recherche de l'endroit où pourrait se trouver la viande à meilleur marché. Le fait que la commande ait abouti à de la viande de cheval roumaine, dont le prix, paraît-il, s'est dernièrement effondré, n'est donc pas dû au hasard mais bien à la recherche du meilleur profit. La viande, elle, une fois commandée, ne passait que de l'abattoir roumain au négociant français avant d'être cuisinée au Luxembourg. Le consommateur

apprend au passage que cette viande hachée est ce que les professionnels nomment du « minerai », composé de « déchets de muscles, d'os, de collagène » (protéine qui sert aussi à fabriquer la gélatine). Même sans illusion sur la qualité du produit, voilà qui n'ouvre pas vraiment l'appétit.

Quand le miracle de la transformation de l'étiquetage du cheval en bœuf a-t-il eu lieu ? Se trouve-t-il à quelque niveau un petit malin qui s'est dit que le consommateur n'y verrait que du feu, mais que lui y gagnerait beaucoup ? Chacun se renvoie la balle, se déclare victime de mafias, et presque tous s'accordent pour accuser la Roumanie, qui pourtant

affirme respecter les règlements et les contrôles sanitaires européens. Mais on apprend maintenant que certains groupes anglais n'hésitaient pas, eux-aussi, à faire passer du cheval pour du bœuf !

Mais les contrôles sont réalisés par les firmes elles-mêmes, et de temps en temps par des inspecteurs de services vétérinaires débordés de travail, vu les réductions d'effectifs. Quant aux produits transformés, il n'est même pas obligatoire d'indiquer la provenance des ingrédients utilisés pour les réaliser.

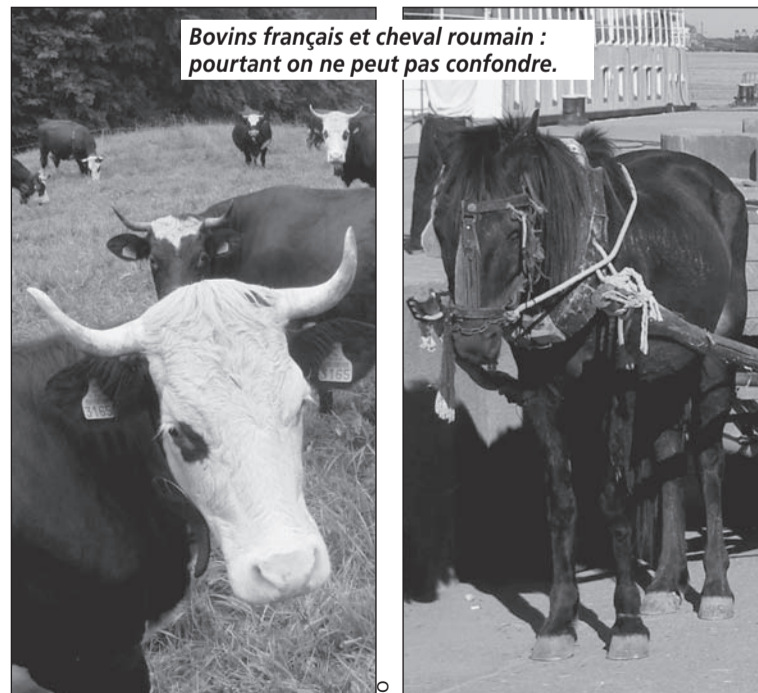
Saura-t-on jamais le mot de la fin ? En tout cas, il est sûr que ces patrons de l'agroalimentaire et de la grande distribution qui jouent les effarouchés, de Findus à Auchan, en passant par Carrefour et Picard, tous ces traders qui prélèvent leur dîme en donnant quelques coups de tampons sur des documents, ont pour seul mobile de faire du profit aux

dépens des consommateurs. Et aux clients les plus modestes, ils n'hésitent pas à fournir des aliments très bas de gamme, y compris quand le produit correspond à l'étiquette.

Les industriels de l'agroalimentaire peuvent monter au créneau pour éviter de perdre

des clients. Mais, même si le problème est heureusement moins grave que lors de la crise de la vache folle, l'exposé de leur fonctionnement incontrôlable montre au grand jour leur profond mépris du consommateur.

Sylvie MARÉCHAL



• Grève des enseignants

Il faut des moyens pour l'éducation !

Les enseignants du primaire étaient massivement en grève mardi 12 février. Ils protestaient d'abord contre la réforme des rythmes scolaires, qui les obligerait à faire cours le mercredi matin. Le mécontentement dépasse pourtant largement ce problème, tant l'Éducation nationale est aujourd'hui sinistrée.

Le principal syndicat de l'enseignement primaire, le SnuiPP, réclame le report de la réforme à 2014 en disant qu'elle est insuffisamment préparée. D'autres syndicats, comme la CGT, SUD et FO, exigent son abrogation pure et simple. Mais au-delà de la discussion sur les rythmes scolaires, l'immense majorité des enseignants s'accorde sur le fait que là n'est pas l'urgence. Si de nombreux élèves, en particulier dans les quartiers populaires, traînent des difficultés tout au long de leur scolarité, c'est avant tout parce qu'il manque partout des professeurs dans les écoles.

L'état de l'Éducation nationale est aujourd'hui pitoyable. En Seine-Saint-Denis par exemple, 12 000 élèves de plus ont dû être accueillis en cinq ans. Cela représente 450 classes, mais aucun enseignant supplémentaire n'est arrivé. Les professeurs absents ne sont la plupart du temps pas remplacés. L'école se transforme alors en garderie, les enfants étant

répartis dans d'autres classes. Ils n'y apprennent rien et empêchent l'enseignant d'accorder l'attention suffisante à ses élèves habituels. Les Rased, ces réseaux de psychologues et d'enseignants spécialisés pour les élèves en difficulté, que Sarkozy avait démantelés, manquent toujours aussi cruellement.

Le pire est sans doute qu'en cette période où tombent dans les établissements les prévisions pour la prochaine rentrée, bien des enseignants constatent que

la situation ne va pas s'améliorer rapidement. Dans plusieurs académies les fermetures de classes l'emportent encore sur les ouvertures. Des sections de lycées sont supprimées. Il n'y a rien d'étonnant à cela car tous les nouveaux postes annoncés par Peillon se traduiront simplement l'an prochain par 7 000 enseignants supplémentaires devant les élèves, une fois déduits ceux utilisés pour combler les départs en retraite et ceux qui ne travailleront qu'un tiers de temps parce qu'ils seront en formation. C'est parfaitement dérisoire face aux 80 000 postes supprimés sous Sarkozy.

Daniel MESCLA



• Collège Jean-Zay – Dunkerque

Non à la fermeture de la Segpa !

Au collège Jean-Zay de Dunkerque, les enseignants ont appris le mardi 22 janvier la fermeture de la Segpa (Section d'enseignement général professionnel adapté). Cette fermeture interviendrait progressivement à partir de la rentrée 2013, en commençant par la sixième.

La Segpa de Jean-Zay scolarise 59 élèves en grandes difficultés scolaires ou présentant des troubles de l'apprentissage, de la 6^e à la 3^e. Ces élèves ont la possibilité de suivre des cours adaptés à leur niveau, en petits groupes, avec comme objectif d'intégrer un lycée professionnel. Des enseignants spécialisés, notamment instituteurs et professeurs de lycée professionnel, assurent les cours.

Cette annonce a particulièrement indigné l'ensemble du personnel car il n'y a aucune raison à cette fermeture : sur les 60 places disponibles, 59 sont occupées. La section fonctionne en plus très bien, puisque près de 100% des élèves obtiennent leur premier vœu d'orientation en lycée professionnel.

Les raisons invoquées par le rectorat sont ouvertement financières : il faut fermer certaines Segpa et concentrer les élèves sur d'autres, alors que 5% des élèves seraient en situation de handicap dans l'académie du Nord-Pas-de-Calais et que la moyenne nationale est de 3%. Fermer les structures qui accueillent des élèves en difficulté pour ramener ce chiffre à la moyenne nationale – camoufler sans rien résoudre – voilà l'orientation qu'a trouvée le gouvernement !

Sans la Segpa de Jean-Zay, des élèves auront bien du mal à intégrer les autres Segpa de l'agglomération, déjà bien remplies, et viendront grossir les effectifs déjà surchargés des classes de collèges. Suivant les

cours avec difficultés, le risque est grand qu'ils se retrouvent en échec scolaire.

Très rapidement, les enseignants et les parents d'élèves se sont mobilisés. Des tracts appelant à une journée « collège mort » ont été distribués. Et le 5 février, sur la totalité des élèves du collège, seuls deux élèves se sont présentés. Ces deux dernières semaines, les enseignants et les parents ont multiplié les interventions pour alerter la presse et les élus et faire signer des pétitions contre cette fermeture.

Ils sont bien décidés à poursuivre la lutte. D'autres actions sont prévues en lien avec d'autres Segpa menacées dans l'académie. Ce ne sont pas les économies voulues par le rectorat et le gouvernement qui doivent primer. Les Segpa du Nord-Pas-de-Calais ne doivent pas fermer.

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent

• Aubervilliers

Colère des parents et enseignants

Depuis le vendredi 1^{er} février, des parents d'élèves et les enseignants du groupe scolaire Joliot-Curie-et-Langevin d'Aubervilliers se mobilisent pour qu'il y ait un enseignant dans chaque classe. La situation est même devenue critique le lundi 4 février avec huit enseignants absents non remplacés (sur 34 postes), dont deux classes sans enseignant depuis deux semaines.

Depuis le lundi 4 février, une quinzaine de parents d'élèves occupent les écoles et alertent quotidiennement les médias et les inspections. Vingt-cinq enseignants, quant à eux, ont refusé à deux reprises de remonter en classe, n'acceptant plus de prendre en charge autant d'élèves supplémentaires. Toute cette mobilisation exprime donc une révolte face aux conditions d'accueil inacceptables pour les enfants.

Durant toute la semaine, des actions communes, parents d'élèves et enseignants, ont été

menées chaque matin devant l'école. Elles ont abouti à la médiatisation de notre situation, à contraindre l'inspection académique à nous recevoir et au remplacement temporaire de quelques enseignants. L'entretien a d'ailleurs été riche d'enseignements. Le directeur adjoint de l'Éducation nationale qui nous a reçus nous a clairement fait comprendre qu'il n'avait aucune solution mais seulement des « aménagements » à nous proposer. Il entendait par là le déplacement d'un enseignant déjà en poste, ou l'embauche de contractuels qui, d'après son propre aveu, renoncent habituellement au poste après quelques semaines.

Cette situation est le résultat de la diminution des effectifs de l'Éducation nationale, comme c'est le cas dans d'autres secteurs publics. La seule solution serait donc d'embaucher massivement (...)

Des enseignants et parents d'élèves du groupe scolaire

L'école au quotidien

Nous sommes parents de trois enfants scolarisés dans l'un des groupes scolaires d'Aubervilliers, un en maternelle, deux en primaire. Sans même parler de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, nous sommes confrontés, au quotidien, aux problèmes posés par une école au rabais.

Depuis la rentrée 2012, il y a en moyenne deux à trois enseignants absents par jour et non remplacés, principalement en primaire. Dans ces cas-là, soit les parents peuvent les ramener à la maison, soit ils sont répartis dans d'autres classes. Il y a eu jusqu'à 120 élèves à répartir sur une ou plusieurs journées.

En Seine-Saint-Denis, on retrouve ce type de problème partout. Plusieurs milliers de jours de classe ne sont pas assurés sur le département. La FCPE estime qu'un enfant scolarisé de 4 à 13 ans dans le département

perd une année de scolarité due aux absences non remplacées.

Les parents se sont mobilisés à de multiples reprises pour réclamer des effectifs supplémentaires, des enseignants et des remplaçants en nombre suffisant : occupation des écoles la nuit et la soirée, chaîne humaine autour des écoles, pétitions, rassemblements, mais c'est l'indifférence, voire le mépris, des instances de l'Éducation nationale.

Nous sommes bien évidemment solidaires des enseignants qui réclament eux aussi de pouvoir enseigner dans des conditions normales. Nos mobilisations commenceraient à avoir un écho, le ministre de l'Éducation reconnaissant publiquement que la Seine-Saint-Denis a des besoins particuliers pour répondre à une situation particulière.

Ne baissons pas la garde, car on sait ce que valent les paroles de ministre.

G. et T. Aubervilliers

• Mali

Troupes françaises hors d'Afrique !

Le 9 février, Lutte Ouvrière, le NPA et Alternative libertaire ont manifesté devant le siège d'Areva à Paris pour dénoncer l'intervention militaire française au Mali. Notre camarade Nathalie Arthaud a pris la parole, déclarant notamment :

Sous prétexte de faire la guerre aux terroristes, le gouvernement cherche à protéger les intérêts du grand capital dans la région : les intérêts de Total, en Mauritanie où il exploite le pétrole et où le fer est aussi pillé depuis de longues années, mais surtout les intérêts d'Areva, qui exploite l'uranium au Niger voisin.

L'exploitation de l'uranium du Niger n'a rien d'anecdotique puisqu'il représente un tiers de la fourniture des centrales nucléaires. C'est cette exploitation qui assure la prétendue « indépendance énergétique de la France ». Cette exploitation est par ailleurs en plein développement : Areva a annoncé qu'il allait bientôt exploiter à plein régime la mine d'Imouraren et qu'il lui fallait pour cela assurer l'arrivée de 300 nouveaux ressortissants français dans la région.

Il est certain que ces intérêts-là seront bien gardés. Avec cette guerre, la France a d'ailleurs obtenu de positionner des militaires autour des sites exploités par Areva au Niger, ce qu'elle n'avait pas réussi à imposer jusqu'à présent.

Quant à la population malienne, elle n'a pas fini de payer cette intervention, même ceux qui applaudissent aujourd'hui à l'arrivée de l'armée française. Car le soulagement d'être débarrassée de ces bandes barbares risque d'être de courte durée. Rien ne dit que les mêmes intégristes ne reviendront pas et surtout rien ne dit que la population livrée à l'armée malienne aura un sort meilleur. On sait déjà qu'à Gao cette armée a commis toute une série d'exactions contre les Touareg, faisant ressortir les oppositions ethniques, montant les communautés les unes contre les autres.

Il y a de quoi être horrifié par la terreur imposée par les islamistes, les mains coupées, les lapidations, mais l'intervention armée française peut rendre la situation pire encore. Personne ne peut aujourd'hui mesurer les conséquences catastrophiques de cette guerre pour la population.

Rappelons-nous la guerre en

Irak, la guerre en Afghanistan et plus récemment l'intervention en Libye. Toutes ces guerres se menaient prétendument pour la bonne cause. La démocratie, la protection des civils, la lutte contre le terrorisme, le droit des femmes. Mais on a vu ce que cela a donné dans tous ces pays : des destructions, un recul économique, des affrontements communautaires, religieux, qui n'en finissent pas.

Alors nous sommes opposés à cette guerre, non seulement parce qu'il s'agit d'une guerre impérialiste qui est menée comme toutes les guerres coloniales pour piller les ressources d'un pays, mais aussi parce que en intervenant, les puissances impérialistes sèment des bombes à retardement dont personne ne mesure la portée. Il y aura des conséquences en chaîne que personne ne pourra maîtriser.

Si l'intervention peut soulager très provisoirement le sort d'une partie de la population, elle n'est là que pour continuer à maintenir le même ordre injuste : le pillage, l'exploitation

par la France et les puissances impérialistes qui maintiennent l'Afrique dans la misère. Et on peut être sûr qu'à terme elle ne fera qu'aggraver la situation.

Comme cela s'est passé en Irak, en Afghanistan, en Libye, l'intervention de l'armée française fera naître plus de vocations de terroristes islamistes. Parce que c'est sur le terrain de la misère, de la rancœur contre l'impérialisme que se forment ces bandes armées.

Quant à remettre le pouvoir à l'armée malienne, c'est remettre le pouvoir à une nouvelle bande armée qui a détalé sans demander son reste quand les djihadistes sont arrivés et qui leur a livré la population.

Alors quels nouveaux massacres se préparent avec la reconquête du Nord-Mali par l'armée française et par les armées de pays africains dont aucune n'est réputée pour son respect des populations ? Et c'est vrai bien sûr y compris de l'armée française. Que l'on se souvienne de son rôle au Rwanda lors du génocide de 1994 !

Le mal, en Afrique, la France l'a fait et elle continue de le faire avec cette guerre. Et il n'y a pas à s'étonner que ce soit le PS qui mène une nouvelle guerre impérialiste, il a toujours participé et cautionné les guerres coloniales,

quand il n'en prenait pas la tête, comme ce fut le cas pour la guerre d'Algérie.

Non, rien de bon ne peut sortir de cette guerre. Non à la guerre au Mali, troupes françaises hors d'Afrique !



La guerre est loin d'être finie

Un mois après le début de l'intervention de l'armée française au Mali, le chaos qu'elle risque d'entraîner pour la population apparaît de plus en plus.

Loin d'être pacifiées, les villes du Nord reprises aux groupes armés intégristes restent peu sûres. Dimanche 10 février, des hommes du Mujao ont ouvert le feu de l'intérieur du commissariat de Gao. Les combats ont duré de longues heures entre les intégristes islamistes et les troupes maliennes, avant que l'armée française ne bombarde et détruise complètement le bâtiment. Les habitants, terrorisés, se sont enfuis précipitamment du marché voisin et se sont retranchés dans leurs maisons. Les jours précédents, deux attentats-suicides avaient touché la ville. Dans les villages proches, les combattants des groupes intégristes n'ont jamais fui, et se cachent, attendant visiblement le moment opportun pour repasser à l'action.

Les témoignages continuent à affluer sur les exactions commises par l'armée malienne à l'encontre des populations arabes ou touareg, soupçonnées d'être alliées aux combattants islamistes. À Gossi, une localité

située au sud de Gao, la presse a relaté comment des maisons avaient été pillées et des personnes emmenées sans que l'on sache ce qu'elles étaient devenues. Une partie de ceux que leur peau trop claire désigne pour cible à ces actes de vengeance ont préféré s'enfuir.

Enfin, pendant que la guerre continue au nord du pays, les différents groupes de l'armée malienne règlent leurs comptes à Bamako à coups de fusil. Vendredi 8 février, les habitants de la capitale ont pu entendre des coups de feu qui ne venaient pas de djihadistes, mais de deux unités de soldats maliens. Les « bérets verts », proches du capitaine Sanogo et de la junte qui a renversé en mars 2012 le président Amadou Toumani Touré, encerclaient le camp de Djicoroni où sont casernés les « bérets rouges », l'ancienne garde rapprochée du président déchu. L'affrontement s'est solé par deux morts et six blessés graves.

Ces combats rappellent que derrière les dirigeants officiels du Mali, le président, le Premier ministre, la réalité du pouvoir est plutôt dans les casernes. Le 30 avril 2012, les bérets rouges avaient tenté un



contre-coup d'État qui avait été déjoué. De leur côté, le 11 décembre 2012, les bérets verts du capitaine Sanogo avaient démis de ses fonctions le Premier ministre Cheikh Modibo Diarra pour le remplacer par Diango Cissoko. Même si la présence des troupes françaises oblige aujourd'hui ces cliques militaires à se faire un tout petit peu plus discrètes, elles n'en restent pas moins l'élément déterminant du pouvoir au Mali. Et si les djihadistes ont pu facilement prendre position au nord du Mali, c'est parce

que cette armée malienne est bien plus préoccupée de régler ses comptes ou de racketter la population que de risquer sa vie pour défendre celle-ci.

Après le soulagement provisoire qu'une partie de la population malienne a pu éprouver en voyant partir les groupes djihadistes, c'est donc peut-être à de nouvelles exactions qu'elle doit s'attendre de la part de ses « libérateurs » français ou maliens et à un chaos croissant.

Daniel MESCLA

• Union européenne

Au terme des marchandages

Un budget qui profite aux capitalistes

Après plusieurs semaines de négociations, la Commission européenne vient d'adopter un projet de budget pour la période 2014-2020. Ce budget d'austérité, en baisse par rapport à la période précédente, montre une fois de plus que l'Union est avant tout une arène où chaque État tente de défendre au mieux les intérêts de ses capitalistes.

L'Union européenne ne prélevant pas directement d'impôt, son budget est essentiellement composé de la contribution des États membres, censée être proportionnelle à leur richesse et à leur niveau de développement. Chaque État membre, et en premier lieu les plus puissants que sont l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, cherche en fait à diminuer sa contribution et à augmenter les reversements dont il bénéficie à travers les subventions européennes. Toute négociation sur le budget est donc un laborieux marchandage, comme ce fut encore le cas cette fois-ci, en particulier entre la Grande-Bretagne qui réclamait une très forte baisse du budget, et la France qui s'accrochait à la PAC (Politique agricole commune), dont les gros agriculteurs et les grandes sociétés

agroalimentaires français bénéficient largement.

Les membres de la Commission européenne ont fini par se mettre d'accord, mais les principaux groupes du Parlement européen, qui doit ratifier le budget, ont déjà annoncé qu'ils ne voteraient pas en l'état : l'affaire est donc loin d'être réglée !

Le budget européen est à la fois relativement peu élevé et essentiellement consacré à subventionner le patronat. Défini par un « cadre budgétaire » pour sept ans, il ne représente qu'1 % du PIB de l'Union européenne, soit 908,4 milliards d'euros pour 2014-2020. À titre de comparaison, le budget de la France pour la seule année 2012 était d'environ 290 milliards d'euros. Si le budget consacré à la PAC devrait un peu baisser, celle-ci reste le premier poste de dépense



Après s'être serré la main il est prudent de recompter ses doigts.

(373,2 milliards d'euros) ; or, comme les subventions de la PAC sont proportionnelles à la taille des exploitations et à l'importance de la production, ce sont surtout les plus riches agriculteurs européens qui en profitent.

Le deuxième poste important du budget est constitué par les fonds dits « de cohésion pour les régions les plus défavorisées » (325 milliards d'euros) :

les pays d'Europe de l'Est et du Sud, les plus pauvres, reçoivent des subventions, mais bien souvent, celles-ci servent à financer des infrastructures construites par... les grandes entreprises allemandes, françaises ou britanniques. Ce nouveau budget a en outre été l'occasion de réduire les quelques subventions utiles à la population : l'enveloppe consacrée aux associations

d'aide alimentaire (Restos du cœur, Secours populaire...) est en baisse d'un milliard d'euros. Ce budget, produit d'un difficile compromis entre les grands États européens, est bien à l'image de l'Union européenne : une union toute relative dans laquelle chaque État n'investit qu'autant que cela rapporte à ses propres capitalistes.

Claire DUNOIS

• Grande-Bretagne

Emploi record ou sous-emploi record ?

Depuis plus d'un an, Cameron claironne que, grâce à sa politique d'austérité, le chômage baisse en Grande-Bretagne (2,49 millions de chômeurs en janvier soit un taux de 7,7%), tandis que la proportion de la population en âge de travailler ayant un emploi atteindrait un record « historique » de 71,4 %.

L'ennui, c'est qu'en fait l'économie se contracte. En 2012 le PIB a baissé de 0,1 % au lieu des 3 % de croissance promis. Pris au dépourvu, les mêmes experts de la presse économique qui parlaient de « croissance sans emploi » avant la crise, lorsque le chômage montait malgré la « prospérité », parlent maintenant de « dépression riche en emplois ».

Pour les travailleurs, en revanche, ces chiffres décrivent un monde qui n'est pas le leur.

Les licenciements n'en finissent pas depuis décembre. Ils continuent au même rythme dans l'industrie (1 100 chez

Honda, 400 chez Rolls-Royce et British Aerospace), les banques (6 300 chez Lloyds que l'État contrôle à 65 %) et le secteur public (100 par semaine en moyenne dans la Santé seule). Ils ont aussi gagné la grande distribution. En pleines fêtes, des chaînes prestigieuses ont fait faillite, victimes de la chute du pouvoir d'achat : vente et location de DVD (HMV avec 240 magasins et 4 500 salariés, et Blockbuster avec 528 magasins et 4 190 salariés) ; vêtements (Peacocks, 611 magasins et 9 600 salariés) ; matériel photographique (Jessops, 187 magasins et 1 530 salariés) ; matériel électrique (Comet, 200 magasins et 6 900 salariés), etc.

Plusieurs dizaines de milliers de salariés ont été jetés à la rue en deux mois sans que les chiffres du chômage accusent la moindre hausse !

D'autres statistiques, tout aussi officielles, ne laissent pas de doute sur la situation. Le nombre de candidats pour chaque offre d'emploi augmente. C'est ainsi que dix chômeurs postulent en moyenne

pour chaque poste d'apprenti. Pourtant ces « apprentis-sages » ne servent qu'à fournir une main-d'œuvre à bas prix aux patrons. Non seulement ils touchent une prime pour chaque apprenti, mais ils peuvent les payer à 40 % du salaire minimum (soit 3,10 euros/heure) s'ils ont moins de 20 ans, et quel que soit leur âge pendant la première année. Ces prétendus « apprentis » ne font pas de vieux os et n'apprennent pas grand-chose. Néanmoins, il y en a eu un demi-million au cours de la dernière année fiscale, dont 40 % avaient plus de 25 ans et 7 % plus de 60 ans ! C'est autant de chômeurs escamotés et d'emplois officiellement créés.

C'est de ce genre de tours de passe-passe que vient le niveau record de l'emploi dont se targue le gouvernement Cameron. Pour commencer, pour les statistiques officielles, quiconque a une activité rétribuée d'au moins une heure par semaine est réputé « employé ». La multiplication des temps partiels de quelques heures et

le fait que les statistiques ne tiennent pas compte de ceux qui font trois ou quatre jobs pour échapper au harcèlement de l'administration du chômage suffiraient à faire de ce niveau record un mensonge éhonté.

Mais en plus, il y a la multitude des chômeurs transformés en faux salariés par des bureaux de chômage qui sont gérés depuis l'époque du gouvernement travailliste de Tony Blair par des prestataires privés. Ceux-ci sont payés en fonction du nombre de chômeurs qu'ils font disparaître des statistiques – en les menaçant de leur faire perdre toutes leurs allocations, y compris leurs allocations logement et familiales.

L'un des artifices utilisés consiste à placer le chômeur dans une entreprise où il travaille gratis pour toucher le chômage. Théoriquement, c'est au volontariat, mais beaucoup ne connaissent pas leurs droits et cèdent à l'intimidation.

Un autre artifice consiste à faire embaucher le chômeur par une agence d'interim, souvent liée au prestataire gérant

le bureau de chômage. On lui offre quelques heures de travail au salaire minimum de temps à autre et, entre deux « missions », il peut en théorie toucher le chômage – sous réserve de subir l'inquisition du « conseiller » chargé de le suivre. Beaucoup se découragent, perdent leurs droits et vivent en comptant avec du travail au noir. Moyennant quoi le prestataire du bureau de chômage empoche la prime maximum pour avoir trouvé un emploi « permanent » au chômeur en question !

S'appuyant sur cette montée bideon des chiffres de l'emploi, les « experts » versent des larmes de crocodiles sur la « baisse de productivité et de compétitivité » qui en résulterait compte tenu de la baisse du PIB. Mais les spéculateurs, eux, ne s'y trompent pas : à en juger par le fait que l'indice des valeurs boursières de Londres a regagné son niveau d'avant la faillite de Lehman Brothers, ils anticipent, au contraire, des profits plus que juteux.

François ROULEAU

• PSA – Aulnay-sous-Bois

Les travailleurs dans leur quatrième semaine de grève

Lundi 11 février la grève a continué à l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois avec le renfort d'une partie importante de nouveaux travailleurs convaincus de se joindre au mouvement contre les menaces de licenciements et au moins à l'occasion de la réunion de négociation.

Mardi 5 février, après le meeting de soutien organisé devant l'usine, les travailleurs en grève avaient eu la surprise de recevoir une lettre du directeur de l'usine. Celui-ci ne lésine pas sur les mensonges. Les 3 500 postes de reclassements n'existent que dans cette lettre. Les chiffres avancés sur les reclassements sont faux. Et cette lettre alignait en plus menace sur menace.

Mais cette lettre n'a pas réussi à entamer la détermination des grévistes. Le lendemain, on les retrouvait à une centaine, aux abords du stade de France au moment d'un match. Dans la journée, il avait suffi qu'ils annoncent leur intention d'aller y faire une collecte pour leur grève et en même temps d'interpeller Hollande sur la fermeture de l'usine pour décrocher un rendez-vous avec un conseiller de Hollande. Ce qui n'était pas possible depuis des mois l'est devenu soudain ! Ce soir-là, pendant que les grévistes discutaient avec les spectateurs des raisons de leur lutte, le secrétaire général adjoint de Hollande promettait de s'occuper de la présence des vigiles sur le parking de l'usine, des procédures de sanctions contre les militants de la grève, de mettre en place un médiateur et de démarrer des discussions avec le ministère du Travail. Premier constat : vendredi 8 février, la direction rangeait ses vigiles. Encore une fois, la lutte avait forcé la



Assemblée commune au Ferrage entre grévistes et non-grévistes.

direction à reculer.

Des méthodes patronales qui ne passent pas

D'ailleurs, la direction a vraiment échoué sur toute la ligne, avec ses tentatives de diviser les salariés de l'usine. Les derniers jours de la semaine, des non-grévistes jusqu'alors ont menacé de se mettre en grève si les cadres chargés de les surveiller ne disparaissaient pas du paysage. Le 8 février, au Ferrage, des grévistes ont proposé une assemblée commune aux non-grévistes qui sont venus massivement. C'est à plus de cent qu'ils ont discuté et constaté ensemble que les seules avancées arrachées à la direction l'ont été grâce à la grève. L'assemblée s'est finie par des applaudissements enthousiastes, sous le regard furieux des cadres.

« Madaame, il m'a touché ! »

C'est cette conscience et cette solidarité face aux sanctions qui se sont exprimées lundi 11 février. Les grévistes se sont retrouvés plus nombreux et la production toujours à l'arrêt. La direction non seulement continue à perdre des voitures, plus de 10 000 depuis le début de la grève, mais en plus les usines

de Poissy, Metz et la Française de Mécanique sont en partie au chômage. Pour autant, la direction continuait son bras de fer, en convoquant des grévistes pour les sanctionner le jour des prétendues négociations, le mardi 12 février. Le message était donc clair pour bien des travailleurs. Et ils étaient encore plus nombreux, plus de 400, pour accompagner leur camarade menacé de licenciement. À celui-ci, la direction a reproché un « tir tendu d'œuf » pour justifier son licenciement ! Voilà la réalité des fameuses violences reprochées aux grévistes.

Dans le même temps, un chef s'est taillé une cote de popularité involontaire. Devant des grévistes consternés, il est allé se plaindre auprès d'une huissier qu'on l'avait « touché ». Les grévistes, hilares, l'ont alors entouré en criant « Madame, il m'a touché ». Même l'huissier en riait. La direction enrageait que ces sanctions n'arrivent pas à démoraliser les grévistes.

Après une assemblée enthousiaste, des grévistes sont partis au rassemblement des travailleurs de Goodyear. Ils voulaient marquer ainsi leur conviction que c'est une lutte de tous les travailleurs qui

pourra faire reculer le patronat. Puis ils sont allés redécorer les vitrines du siège social et des concessionnaires Peugeot et Citroën des Champs-Élysées.

« C'est la direction qui refuse de négocier »

Le projet que la direction présentait finalement aux syndicats mardi 12 février était toujours le même. Aucune garantie sérieuse de reclassement, aucune mesure d'âge qui réglerait le problème de tous les 55 ans et plus, bref, toujours la même volonté de jeter les travailleurs dehors sans rien. Le cinéma autour des syndicats qui seraient prêts à signer ne peut pas cacher le rejet total des grévistes qui depuis le début se battent sur

leurs revendications. C'est la direction qui refuse de discuter à partir des revendications des travailleurs.

Alors l'écrasante majorité des travailleurs, grévistes ou non, ont conscience que seule la grève permet de faire reculer la direction. Reste à les convaincre de se joindre tous réellement au mouvement pour faire en sorte que PSA revienne sa copie.

Du côté du gouvernement, après la rencontre au stade de France, l'Élysée a promis une réunion tripartite, avec le ministère du Travail cette fois, car les travailleurs ne veulent plus entendre parler de rencontre avec Montebourg. Personne ne sait encore quelle sera la réalité de cette réunion. Car le gouvernement avait aussi promis la mise en place d'un médiateur, qui n'était toujours pas nommé le 12 février.

La détermination des grévistes reste intacte mais tout le monde a conscience que pour faire reculer Peugeot il faudra renforcer la grève. La suite du mouvement dépend en grande partie des soutiens qu'ils trouveront autour d'eux, dans l'usine et auprès du reste du monde du travail, et aussi pour alimenter la caisse de grève qui approche des 200 000 euros.

Correspondant LO

Soutien aux grévistes de PSA Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut le faire par un chèque libellé à l'ordre de Soutien aux salariés de l'automobile du 93 et envoyé à : Soutien aux salariés de l'automobile du 93. 19-21, rue Jacques-Duclos, 93600 Aulnay-sous-Bois. On peut aussi faire un don en ligne sur le site : www.soutien-salaries-automobile-93.org

• Peugeot – Sochaux (Doubs)

Arrêt de travail pour le maintien d'un poste

Vendredi matin 8 février, une vingtaine d'ouvriers d'une équipe de l'atelier du montage de PSA Sochaux – la quasi-totalité – a posé les outils pour le maintien d'un poste que le patron veut supprimer.

Les ouvriers disent leur ras-le-bol des surcharges de postes. Le poste sur la sellette compte des opérations qu'il faut faire

en à peine plus d'une minute. Le supprimer ce serait encore plus de travail sur des postes de toutes les chaînes et c'est aussi des intérimaires licenciés. Voilà ce que les ouvriers refusent.

Le patron a joué la montre, préférant perdre une centaine de voitures de 23 000 euros à plus de 35 000 euros pièce

selon le modèle, plutôt que céder sur le maintien du poste voulu par une vingtaine d'ouvriers. Comme quoi le travail ne coûte pas mais lui rapporte du profit ! Mais, face aux ouvriers, la direction a dû s'engager à leur répondre collectivement la semaine suivante.

Le patron a provoqué ainsi l'arrêt de toutes les chaînes

d'où sortent les Peugeot 3008, 5008 et Citroën DS5. Sauf qu'après s'être levés toute la semaine à 4 heures, voire plus tôt, ces plus de deux heures d'arrêt ont été appréciées par les ouvriers de ces chaînes !

Détail supplémentaire, le chef de cette équipe était à l'usine d'Aulnay-sous-Bois, mobilisé par la direction

contre la grève. De retour à Sochaux le lundi matin, des ouvriers l'ont épinglé : « On nous a dit que tu étais en maladie et tu étais à Aulnay ? », « Aller jouer les briseurs de grève, c'est dégueulasse ! ». Pris à partie dès le lundi et l'équipe à l'arrêt le vendredi : quelle semaine !

Correspondant LO

• PSA – La Janais – Rennes

Enfumage patronal

Lundi 11 février, la Préfecture organisait une réunion « tripartite » (État, élus, patrons et syndicats de PSA) pour discuter de l'avenir des emplois alors que les patrons ont décidé d'en supprimer un sur quatre dans l'usine de Rennes.

Denis Martin, directeur industriel du groupe PSA, avait fait le déplacement. À part un atelier de rénovation de rames TGV concernant 70 emplois, il n'avait rien de précis à proposer. Il s'est quand même permis de prétendre qu'il espérait trouver 1 000 à 2 000 emplois dans le bâtiment, l'agro-alimentaire, l'outillage industriel ou le militaire... et il n'a pas oublié de demander aux collectivités locales d'épauler financièrement ces projets fumeux.

Ce monsieur parle beaucoup de futurs emplois qui n'existent pas, mais l'assemblage du futur modèle de voiture qui devait commencer en 2016... est retardé. Et la « revitalisation du site » dont parle PSA se traduit aujourd'hui par un bâtiment industriel vide à proximité de l'usine de montage, suite au départ du sous-traitant Visteon il y a deux ans.

Quant à l'emploi, que ce soit dans l'agro-alimentaire, le bâtiment ou la sous-traitance automobile, il chute fortement depuis plusieurs mois au point que le département d'Ille-et-Vilaine connaît un des plus forts taux d'accroissement du chômage dans le pays.

Personne dans l'usine ne

croit vraiment aux « pistes » proposées, mais le journal local, *Ouest-France*, n'a pas hésité à titrer, le lendemain de la réunion, sur les « nouvelles pistes de reconversion du site ». L'objectif de ce rituel de réunions est de calmer les inquiétudes avec le but de faire croire, autant et aussi longtemps que possible, que personne « ne restera au bord du chemin ».

Dans l'usine, le malaise est pesant et la direction craint qu'il ne se transforme en colère. Elle avait prévu de réorganiser la production en passant de 46 à 34 véhicules/heure. Paradoxalement, diminuer la production à PSA, cela veut dire plus de travail pour chaque ouvrier, l'effectif sur la ligne de montage étant réduit par le biais du chômage partiel... Consciente des tensions que cela peut provoquer, tout particulièrement dans le contexte actuel, la direction a préféré reporter son projet.

Cette crainte de la colère ouvrière était aussi perceptible à la préfecture, transformée par le préfet en camp retranché avec barrières cadencées devant les portes et huit fourgons de CRS déguisés en robocop.

Correspondant LO

Les pertes de PSA : un jeu d'écriture qui prépare des profits futurs

Communiqué de Lutte Ouvrière

Après ArcelorMittal qui a annoncé des pertes importantes, c'est PSA qui a déclaré le 12 février une perte de cinq milliards. Bien pratique pour faire croire que PSA ne peut faire autrement que fermer des usines et licencier. Sauf que l'essentiel de ces pertes – 4,7 milliards – est un jeu d'écritures comptables qui, selon le directeur financier de PSA, permettront de repartir sur des « bases saines ». Et il ajoute que ces pertes sont « réversibles, c'est-à-dire que, si les perspectives économiques venaient à s'améliorer, nous passerions une écriture comptable inverse ».

Autant dire que tout cela n'est qu'un tripatouillage de chiffres... auquel il

faut ajouter les 300 millions prévus pour fermer Aulnay-sous-Bois et restructurer, comme ils disent, c'est-à-dire supprimer 11 000 emplois. D'ailleurs, fin 2012, PSA disposait de 10,6 milliards de « sécurité financière », en hausse de 1,3 milliard en un an et affirme dans son communiqué que « la structure financière des sociétés industrielles et commerciales est solide ».

Quoi qu'il en dise pour justifier les plans de suppressions d'emplois, le groupe PSA n'est pas sur la paille. Alors si la direction jongle avec les milliards du groupe, il ne faut plus les laisser jongler avec l'emploi des travailleurs de Peugeot-Citroën !

• Renault – Flins

La mobilisation contre l'accord de « compétitivité » impose un recul à la direction

Le mardi 12 février avait lieu ce que la direction du groupe Renault considérait comme la dernière réunion de « négociations » destinée à obtenir la signature d'organisations syndicales au bas de son accord dit de compétitivité. Après des heures autour du tapis vert, les syndicats n'avaient toujours pas accepté l'accord, la CGT en ce qui la concerne s'étant clairement positionnée contre depuis des semaines.

La nouveauté est que la direction, après plusieurs journées hebdomadaires de débrayages massifs dans plusieurs sites, à Cléon, à Flins, au Mans, à Douai, à la SOVAB Batilly ainsi qu'au Technocentre de Guyancourt et à Lardy, recule sur un volet particulièrement impopulaire de son plan : la mobilité obligatoire inter-sites des travailleurs.

À l'usine de Flins, pour la sixième journée de débrayage, 600 travailleurs sur deux équipes et une petite équipe de nuit aux Presses se sont

rassemblés pour affirmer à nouveau fermement leur rejet de l'attaque patronale. Les 8 260 suppressions de postes sur le groupe, les salaires bloqués, les congés pillés, la menace de devoir courir travailler au diable vauvert en rallongeant d'autant les transports ou en logeant en camping toute la semaine, et tout cela qui plus est sans compensation financière, cela ne passe toujours pas.

Le lendemain du débrayage, le recul annoncé de la direction

sur la mobilité obligatoire était interprété par la majorité de ceux qui avaient quitté les ateliers et les lignes de production comme un résultat de la mobilisation.

Mais le plan de régression sociale que la direction espérait imposer, si possible avant d'annoncer ses résultats 2012 et, gagnons, de sabler le champagne avec les actionnaires, demeure tout aussi inacceptable.

Correspondant LO

Un des derniers débrayages à l'usine de Flins.



• Renault – Douai

Débrayages très suivis contre le plan patronal

Les débrayages appelés par tous les syndicats de l'usine le mardi 12 février ont été très suivis à l'usine de Douai.

Lors des débrayages du 29 janvier, la direction avait réussi tant bien que mal à faire produire quelques dizaines de voitures en ayant recours à des chefs qui ne connaissaient d'ailleurs pas très bien le travail. Mais cette fois, rien ne tournait. Plus d'un millier de travailleurs ont débrayé.

Pour les deux équipes, il y a eu un défilé dans les ateliers et des prises de parole sur le parking. Ce qui revenait le plus dans les discussions était le refus du chantage de Renault : la menace de fermeture de deux sites (et Douai est cité par la presse) et les déclarations des hauts cadres qui expliquent que les ouvriers de Nissan en Espagne « auront droit à produire des voitures parce qu'ils ont accepté de faire des efforts ».

L'effort que Renault voudrait imposer dès maintenant, c'est la mobilité. 600 travailleurs de l'usine sont déjà en « détachement ». Mais la direction en veut plus pour les envoyer en particulier à Maubeuge. Cela voudrait dire – aller et retour – 150 kilomètres à faire chaque jour pour aller travailler. Cela voudrait dire aussi des journées à rallonge. Personne n'en veut !

Correspondant LO

• Renault – Cléon (Seine-Maritime)

La lutte continue

Le 12 février, 550 travailleurs de l'usine Renault de Cléon se sont mis en grève à l'appel de la CGT, seul syndicat de l'usine qui s'oppose au projet d'accord de la direction.

Les grévistes étaient un peu moins nombreux que lors des débrayages précédents, mais la colère face à cette attaque brutale est toujours présente. Le même jour, la dernière séance de négociations entre la direction et les organisations syndicales avait lieu au siège, à Boulogne-Billancourt.

Les travailleurs de Cléon ne se font pas trop d'illusions. Ils pensent que la majorité des syndicats, hors CGT, sont déjà prêts, le stylo au bout des doigts,

à signer.

C'est pourquoi les grévistes, en assemblée générale, ont exprimé leur volonté de reprendre la grève, dès que la direction annoncera la fin des réunions de « négociations » et donc la possible signature. Même si l'accord

est accepté par des syndicats proches de la direction, beaucoup ne sont pas prêts à se laisser faire et à voir leurs conditions de vie et de travail régresser en raison de l'avidité croissante des actionnaires de Renault.

Correspondant LO

Rassemblement à l'usine de Cléon, le 30 janvier.



• Goodyear – Amiens

Contre le projet de fermeture, la colère des travailleurs

Le mardi 12 février, plusieurs centaines de travailleurs étaient venus d'Amiens pour manifester devant le siège de Goodyear-France à Rueil-Malmaison, lors du Comité central d'entreprise. Ils y étaient rejoints par des délégations d'autres entreprises menacées de fermeture et de licenciements comme PSA, Sanofi et ArcelorMittal. La direction y a confirmé son intention de licencier les 1 173 salariés d'Amiens. Avec les sous-traitants, ce serait plus de 2 000 salariés qui perdraient ainsi leur travail.

Arnaud Montebourg, le ministre du –bien mal nommé– Redressement productif avait prié la direction de Goodyear de «surseoir» au projet de fermeture dans l'espoir de trouver un repreneur. Mais la direction a préféré «surseoir» à la demande d'un ministre décidément sans volonté et sans pouvoir.

Montebourg souhaitait « que la CGT mette de l'eau dans son vin, que la direction mette du vin dans son eau et que Titan [l'éventuel repreneur d'une partie de l'usine] boive le vin et l'eau des deux », tout en ajoutant qu'il est « difficile d'amener à boire un âne qui n'a pas soif... » Mais qui est réellement l'âne dans cette histoire ?

Le groupe Titan a officiellement décliné le breuvage de Montebourg, renonçant définitivement à racheter l'usine, et renvoyant le ministre à son écurie.

Mardi 12 février, la fermeture définitive a été confirmée par le directeur général de Goodyear-France, Henri Dumortier qui, il y a quelques jours encore, parlait de la nécessaire « relance du dialogue social », dénonçant la prétendue absence de volonté de discussion de la CGT présentée comme responsable des difficultés par son extrémisme. En fait, direction et ministre ont voulu diaboliser un syndicat qui refuse les licenciements.

Pour eux, ce n'était plus des actionnaires assoiffés de profits qui condamnaient le site d'Amiens mais des salariés trop obtus et un syndicat rétif à tout dialogue.

Rappelons que la multinationale, qui affirme perdre de l'argent, a réalisé 22,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2011 et engrangé 183 millions de dollars de bénéfices en 2012. Largement de quoi maintenir tous les emplois !

C'est ce que lui rediront les ouvriers de l'usine appelés à une nouvelle journée de grève et de manifestation le 7 mars prochain.

Correspondant LO

• ACI – Villeurbanne

Contre l'accord compétitivité Renault les travailleurs mobilisés

Comme dans la plupart des usines du groupe Renault du pays, la majorité des 300 travailleurs d'ACI Villeurbanne – filiale à 100% de Renault – sont opposés aux mesures que la direction du groupe voudrait mettre en place.

À l'appel des syndicats, ils ont massivement débrayé en équipes du matin, d'après-midi et de nuit les mardis 29 janvier, 5 et 12 février. À chaque fois, la très grande majorité des 150 ouvriers de production ont cessé le travail, suivis par une partie de l'entretien. D'après la

CGT, 80% du personnel a cessé le travail ces jours-là et la production a été arrêtée pendant deux heures dans chacune des équipes.

Dans les ateliers, l'ambiance est à l'indignation et à l'inquiétude. Indignation car personne n'arrive à croire qu'un trust qui a engrangé des milliards pendant des années ose bloquer les salaires, augmenter le temps de travail et installer la flexibilité inter-sites. Inquiétude car, dans cette usine vieillissante, le personnel craint que ce plan se transforme en diminution progressive d'activité. La plupart des lignes de production

arrivent en « fin de vie » sans être remplacées ; les mutations sur d'autres sites (Le Mans, Douai...) ainsi que les départs plus ou moins volontaires se sont multipliés au fil des années. Si jusque-là les mutations étaient le fait de « volontaires » et étaient accompagnées d'un petit dédommagement, il n'en sera plus de même si l'accord de compétitivité est appliqué. Or la première usine Renault se trouve à plusieurs centaines de kilomètres ; nombreux sont les travailleurs qui ont des enfants scolarisés et/ou une conjointe qui travaille. Peu se voient déménager, beaucoup

se demandent à quelle sauce les directions de Renault et d'ACI veulent les manger.

Par la télévision et les journaux, les débrayages bien suivis de Flins et les manifestations des salariés de PSA, Goodyear, Sanofi... ont été remarqués. Les langues se délient pour dire que le gouvernement Hollande-Ayrault est clairement du côté des actionnaires, qu'il n'y a aucun secours à attendre de ce côté-là et l'idée qu'il faudra y aller tous ensemble au côté des travailleurs des autres usines fait son chemin dans les têtes.

Correspondant LO

• Biotech Novartis Huningue (Haut-Rhin)

Débrayage pour les salaires

À l'appel des syndicats CGT et CFTC, les travailleurs de Biotech Novartis à Huningue ont débrayé jeudi 7 février. Sur 400 salariés, 150 ont participé au rassemblement devant l'usine. C'est la première fois depuis que le site existe qu'un tel débrayage a lieu et la direction, peu habituée à ce genre d'événement, a été prise de court. Les revendications portaient sur les salaires : une augmentation générale de 2,5% avec un minimum de 50 euros, une prime de transport et la revalorisation des primes d'équipes.

Le mécontentement n'avait fait que monter depuis l'année dernière quand la direction de Novartis France menaçait de dénoncer l'accord d'intéressement. Il faut dire que l'intéressement et la participation

représentent des sommes non négligeables dans ce laboratoire pharmaceutique : environ un mois et demi de salaire. Aussi, lorsque la direction a annoncé les chiffres ridicules des augmentations (1,5% pour les salaires inférieures à 1,6 fois

le smic et à condition d'être bien noté sur son comportement), ce fut la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. D'autant que le groupe annonçait dans le même temps, et une fois de plus, des bénéfices records : 8,5 milliards d'euros, soit près

de 5 700 euros par salarié de l'entreprise et par mois !

Une bonne centaine de salariés est restée en permanence devant le site où l'ambiance était chaleureuse. Les salariés qui ne participaient pas et se rendaient ou revenaient de la cantine étaient accueillis par des slogans : « Novartis bénéfices, salariés oubliés ! ». Le directeur du site et le DRH sont venus pour dire qu'il serait difficile de rouvrir des négociations sur les salaires qui ne dépendent pas d'eux, mais de la direction France. Ce discours n'ayant pas convaincu, l'assemblée des salariés a voté à main levée et à la majorité de laisser à la direction jusqu'au mardi 12 février pour donner une meilleure réponse, ou sinon, ce sera la grève.

Correspondant LO



• Albany – Sélestat (Bas-Rhin) Montebourg fait de l'enfumage

En novembre dernier, Albany International, une entreprise de textile industriel, annonçait la suppression de 126 postes à Sélestat et 75 à Saint-Junien en Haute-Vienne. Aux 201 travailleurs menacés, la direction proposait 60 reclassements seulement, loin des deux sites qui plus est, puisque ce serait dans l'usine qu'elle compte ouvrir à Commercy, dans la Meuse, en partenariat avec le groupe Safran.

Le 18 décembre, lors de la table ronde organisée par Montebourg réunissant direction et syndicats, le ministre, faisant mine de faire quelque chose pour s'opposer aux suppressions d'emplois annoncées, s'engageait à mettre la pression sur Safran, dont l'État est actionnaire à 30%.

Lors d'une seconde table ronde, la direction d'Albany confirmait sa volonté de développer une usine à Commercy et donc, de maintenir son plan de suppressions d'emplois. Répondant à Montebourg qui lui demandait de reformuler son plan, elle s'est seulement engagée sur la pérennité des sites de Sélestat et de Saint-Junien, mais uniquement oralement, et a répondu qu'elle chercherait à « maintenir, autant que possible, en fonction des besoins prévisionnels de compétences, les emplois sur les deux sites ». Autant dire qu'elle ne s'est engagée sur rien.

Pourtant, Albany International, spécialiste en textiles de pointe, est une entreprise internationale prospère de 4 300 salariés, présente dans onze pays, qui a réalisé en 2010 et 2011 respectivement 71,3 et 83,3 millions de dollars de profits. De l'aveu même de son président, 2012 a été une bonne année malgré la crise en Europe. Ce ne sont donc pas les moyens qui manquent aux actionnaires pour maintenir les emplois et les salaires.

Correspondant LO

• Les travailleurs d'ArcelorMittal à Strasbourg

Grenades et Flash-Ball contre les sidérurgistes

Mercredi 6 février, 1 500 sidérurgistes d'ArcelorMittal se rendaient à Strasbourg pour manifester contre les fermetures de sites et les suppressions d'emplois imposées par la direction du groupe partout en Europe. Vingt-cinq bus étaient partis au petit matin depuis Liège, Luxembourg et Florange, le rassemblement étant prévu à 13 h 30 devant le Parlement européen.

Avant même d'arriver dans la ville, les bus ont été déviés et immobilisés pendant près de deux heures, en rase campagne, par les CRS qui ont fait descendre tous les passagers pour procéder à la fouille des véhicules. À mesure que les bus arrivaient, les manifestants étaient sommés de descendre et de subir, un par un, une fouille au corps. Certains furent même jetés à terre et menottés pour avoir osé protester contre ces méthodes.

La récolte de la fouille s'est avérée bien maigre : des œufs et quelques pétards, ainsi que... des piquets de banderoles, considérés sans doute comme armes dangereuses, que les forces de l'ordre se sont empressées de confisquer. Toute une mise en scène a été montée le soir même à la télévision pour exhiber ces trophées et tenter de justifier les violences policières.

Avec quelques heures de retard, les manifestants ont

fini par se retrouver enfin à 500 mètres du Parlement européen, sur une place entièrement encerclée par les CRS. Là,

ils ont eu droit à un nouveau déchaînement de violence : tirs de grenades lacrymogènes et de Flash-Ball. Plusieurs sidérurgistes ont été blessés, dont un qui a été défiguré et qui a perdu un œil, la visière de son casque de fondeur ayant explosé sous le choc du projectile. À plusieurs reprises, les manifestants ont été repoussés jusqu'à leurs

bus, si bien qu'ils n'ont jamais pu approcher du Parlement. En apprenant ces violences, la délégation syndicale qui était reçue par des parlementaires a quitté l'hémicycle et rejoint les manifestants.

En décembre dernier, après avoir brandi la menace de la nationalisation, le gouvernement se mettait piteusement à plat

ventre devant Mittal et entérinait la fermeture des hauts-fourneaux. Aujourd'hui, il va plus loin encore. En envoyant sa police contre les travailleurs qui osent protester. Ainsi, il montre bien clairement à ceux qui pouvaient encore en douter dans quel camp il se trouve : celui du patronat.

Correspondant LO

• Résultats financiers d'ArcelorMittal

Charger la barque pour justifier les suppressions d'emplois

Alors que ses ventes d'acier n'ont baissé que de 2,3 % en 2012 et que celles de minerai ont, par contre, augmenté de 5,4 %, comment le groupe ArcelorMittal a-t-il bien pu passer d'un bénéfice de 4,9 milliards de dollars en 2011 à une perte nette de 3,7 milliards en 2012 ?

C'est la magie des chiffres des résultats financiers que le numéro un mondial de l'acier a publiés au moment où Valls envoyait les CRS contre les travailleurs des usines européennes d'ArcelorMittal qui manifestaient à Strasbourg.

En réalité, si le chiffre d'affaires global est bien en baisse de 10 % du fait de la chute des prix de l'acier, l'excédent brut d'exploitation est tout de même de

7,1 milliards, en baisse lui aussi, mais en restant tout de même confortable.

Pour réussir à afficher des pertes, ArcelorMittal a chargé la barque. Il a compté en charges des « dépréciations d'actifs » pour cinq milliards, à quoi s'ajoute 1,3 milliard pour ce qu'il appelle « l'optimisation des actifs » ainsi que le coût des restructurations pour près de 600 millions. Par ailleurs, Arcelor a diminué

sa dette de 1,4 milliard, et, c'est bien connu, qui paye ses dettes s'enrichit.

Sans tous ces artifices comptables – et quelques autres que seul le contrôle des travailleurs sur les comptes de l'entreprise pourrait mettre en lumière – le groupe aurait affiché un bénéfice de deux milliards de dollars. Gênant quand, dans le même temps, Mittal pleure sur la crise... et massacre l'emploi à la hache.

Présenter des pertes sert à ArcelorMittal à justifier les fermetures d'usines et les suppressions massives d'emplois. Le groupe ne fait même pas semblant d'y croire : si pertes

il y avait vraiment, comment expliquer que les liquidités auraient pu passer, de son propre aveu, de 1,1 milliard de dollars à 14,5 milliards fin 2012 ?

Les pertes n'empêchent en tout cas pas ArcelorMittal de verser encore en 2013 des dividendes aux actionnaires, qui n'en ont nul besoin pour vivre. Alors, il n'y a aucune raison pour que travailleurs du groupe, intérimaires et sous-traitants acceptent les suppressions d'emplois programmées de Liège à Florange.

Étienne HOURDIN

• Presstalis

Les travailleurs contre les patrons casseurs

Mercredi 6 février, les principaux quotidiens étaient absents des kiosques du fait de la grève chez Presstalis.

Comme à leur habitude, bien des éditorialistes ont relayé l'idéologie patronale en expliquant que les salariés de cette société de distribution de la presse, affiliés au syndicat du Livre CGT, prendraient les lecteurs en otage et scieraient la branche sur laquelle ils sont assis, en étouffant qui plus est la liberté de la presse sous leur corporatisme d'un autre âge.

Et d'annoncer des salaires aussi élevés que fantaisistes pour ces « privilégiés irresponsables ».

En réalité, la décision de ne pas imprimer les titres a été prise par les éditeurs eux-mêmes devant un risque de grève. Une forme de lock-out en quelque sorte.

La raison de la grève est dans les 1 250 licenciements, soit 50 % de l'effectif chez Presstalis (ex-NMPP), et le transfert de l'activité de distribution des journaux à des plates-formes Geodis employant des salariés précaires et sous-payés.

Presstalis est une

coopérative dont les actionnaires sont les éditeurs eux-mêmes. En exigeant des prix de distribution toujours plus bas pour leurs publications, ils contribuent à plomber les comptes de la coopérative. Les licenciements sont faits pour sauver l'entreprise et le système, disent-ils, mais visiblement pas les emplois : en effet, depuis 1994, les effectifs ont fondu de 6 000 à un peu plus de 2 000 aujourd'hui. Le torpillage de Presstalis est donc une opération concertée de longue date entre les éditeurs les plus riches afin de faire mourir le système

de distribution coopératif issu de la loi Bichet de 1946. Et au final, ce sont les titres à faibles moyens qui sont généralement aussi les plus éloignés de la pensée dominante, qui en subiront fortement les conséquences.

Lors de la journée sans quotidien, une importante manifestation de salariés de la presse a eu lieu devant l'imprimerie du Monde à Ivry-sur-Seine. Puis, à plusieurs centaines, les manifestants se sont dirigés vers le centre Geodis de Bonneuil-sur-Marne où sont traités les travaux qui leur ont été enlevés. À leur arrivée, un important

dispositif de CRS les attendait.

Les grands médias ont fait succéder des éditeurs en pleurs, et même des kiosquiers en réelles difficultés, pour tenter de faire passer les grévistes pour des individus sans cœur. Mais quel travailleur aujourd'hui se laisserait éliminer purement et simplement sans réagir ? Les salariés de Presstalis, épaulés par les autres travailleurs de la presse, continueront donc à perturber l'impression et la distribution des titres jusqu'à faire reculer significativement leurs patrons fauteurs de misère.

Correspondant LO

• Fabio Lucci – Bobigny (Seine-Saint-Denis)

Victoire des salariés

Le tribunal des prud'hommes a donné raison aux huit salariés de Fabio Lucci, un magasin du centre commercial de Bobigny 2, licenciés en novembre 2008 sous le prétexte mensonger de vol en « réseau organisé ». Les Prud'hommes ont jugé ces licenciements sans motif réel et sérieux, et ont condamné Fabio Lucci à verser

à chacun une somme d'environ 18 000 euros.

Ces travailleurs, dont trois étaient délégués du personnel, avaient été à l'époque accusés de vol, mais la direction n'avait avancé aucune preuve et n'avait pas non plus déposé plainte contre eux. Durant un mois, en octobre-novembre 2008, ils avaient manifesté

devant le magasin de Bobigny, appelant leurs collègues et les clients du magasin à la solidarité.

Même s'il a fallu plus de quatre ans pour qu'ils obtiennent réparation, ils sont aujourd'hui blanchis des accusations portées contre eux.

Correspondant LO



• CHU – Rennes

L'hôpital malade des restrictions budgétaires

En novembre dernier, les services d'urgences et de réanimation du CHU de Rennes ont été transférés dans un bâtiment neuf. La direction a saisi l'occasion de ce déménagement pour revoir toutes les organisations en tirant au maximum sur les effectifs.

Des horaires de dix heures de travail par jour ont été instaurés dans les blocs opératoires. Partout, elle a sous-estimé les besoins en personnel. Alors, le personnel, débordé, ne sait plus où donner de la tête.

La situation est particulièrement difficile dans les secteurs directement liés à l'accueil. Faute de places dans les box, les malades attendent dans les couloirs, encombrés de brancards. Pour désengorger les urgences, des lits supplémentaires sont mis dans les autres services et des lits réservés pour les entrées programmées sont occupés d'office. Ensuite il faut se débrouiller avec l'entrant, qui se retrouve sans lit!

À force de fermer des lits et de réduire les effectifs, la situation devient intenable dans tout l'hôpital, pour les malades et pour le personnel. Le manque de brancardiers et

d'ambulanciers est tel que les retards s'accumulent pour le transport des patients. On a même vu deux malades, lassés d'attendre après leurs examens, revenir dans leur chambre clopin-clopant et bras dessus, bras dessous, s'entraînant comme ils pouvaient!

Dans les services d'hospitalisation, dans les secteurs administratifs et ouvriers, les réorganisations se multiplient pour économiser des postes. La mode est au développement de l'ambulatoire. Officiellement, il s'agit de répondre à la demande des patients, mais c'est surtout pour diminuer les frais de personnel en laissant aux familles la surveillance de l'opéré du jour dont l'hospitalisation n'est pas absolument indispensable.

Cette évolution vers la réduction des coûts et la préférence aux activités rentables ne peut se faire qu'au détriment du personnel et du service à la population.

On en voit partout les résultats néfastes. Les orientations budgétaires actuelles, dans la lignée des gouvernements précédents, aggraveront encore la situation si l'on n'y met pas un coup d'arrêt.

Correspondant LO

• Hôpital de Port-Royal – Paris 14^e

Manque de personnel et risques pour les accouchées

Par manque de place, une jeune femme n'a pas pu être hospitalisée alors qu'elle était sur le point d'accoucher. Rentrée chez elle, elle est revenue en urgence. Trop tard, son bébé avait cessé de vivre. Cela s'est passé à la maternité de Port-Royal dans le 14^e arrondissement le 1^{er} février dernier.

Comment un tel événement

qu'avec 30 % de personnel en moins et une activité en hausse de 20 %, l'organisation du travail entraînerait des risques médicaux et professionnels. Depuis l'ouverture, 4 CHSCT (comité d'hygiène et sécurité conditions de travail) extraordinaires ont eu lieu pour dénoncer des problèmes liés au manque de personnel, ou des

pour homicide involontaire. Le parquet de Paris a ouvert une enquête. La ministre de la Santé a demandé une enquête administrative et médicale. Un CHSCT s'est tenu le 5 février et la direction de l'hôpital a dit qu'il y avait l'effectif prévu, ce qui évidemment ne veut pas dire le personnel suffisant. Elle a affirmé qu'il y avait des lits d'urgence disponibles. Mais le chef de la maternité a admis que la maternité était en saturation totale le jour de la venue de la jeune femme. De plus une aile de 19 lits est fermée depuis des mois par manque de personnel. Ce qui démontre bien que les effectifs sont insuffisants.

La direction n'a pas pris acte du drame car les jours suivants plusieurs femmes avec des grossesses à haut risque se sont retrouvées à deux dans des chambres prévues pour une seule patiente par manque de place. La deuxième femme était hospitalisée dans un fauteuil! Le jeudi 7 février, cinq femmes convoquées n'ont pu être couchées. Les ingrédients qui ont conduit au drame sont donc toujours là, ce qui révolte le personnel.

Les directions font prendre des risques à tout le monde et rendent les salariés responsables quand les drames surgissent.

Leur irresponsabilité ne peut que faire déborder la coupe un jour ou l'autre.

Correspondant LO



peut-il se produire en plein Paris dans une maternité ultramoderne? Cette maternité est la plus grande de Paris. Elle a réouvert il y a un an après sa rénovation, et consécutivement à la fermeture de trois maternités parisiennes. C'est une maternité de niveau 3 c'est-à-dire pouvant prendre en charge des grossesses délicates et à risque. Elle dispose de lits d'obstétrique et d'une réanimation néonatale. Mais avant son ouverture, une demande d'expertise a été faite par le syndicat CGT. Elle concluait

problèmes de conditions de travail dus à des travaux.

Cette maternité est souvent totalement engorgée. Elle effectue plus de 5 500 accouchements par an et les dysfonctionnements sont fréquents. Il n'est pas rare qu'une femme ayant accouché attende des heures pour regagner sa chambre à cause du manque de lits. Alors ce qui s'est passé n'est malheureusement pas étonnant.

Depuis le drame, trois enquêtes ont été demandées après la plainte du couple

• Organismes de Sécurité sociale

La grève du 7 février

Le jeudi 7 février, à l'appel de la plupart des syndicats, une journée revendicative a eu lieu dans tous les organismes de Sécurité sociale: CPAM, CAF, Carsat, Urssaf, services médicaux...

Les revendications mises en avant concernaient aussi bien les salaires que les conditions de travail et les embauches.

Cette journée, visiblement très suivie, s'est traduite par de nombreux débrayages de 55 minutes, une demi-journée ou la journée entière. La direction reconnaissait un pourcentage provisoire de 37 % de grévistes, et les informations syndicales locales faisaient part de chiffres plus importants encore. Par exemple, il y avait

65 % de grévistes dans l'ensemble des centres Urssaf de la région Languedoc-Roussillon, 65 % dans l'Urssaf de la Drôme, 53 % à la CAF du Tarn-et-Garonne, 57 % dans celle du Val-d'Oise...

Pendant cette journée, les syndicats ont été reçus par les représentants de Marisol Touraine, la ministre des Affaires sociales et de la Santé. Ils ont confirmé le blocage des salaires – le ministère vient de geler le point d'indice pour 2013, comme c'est le cas depuis 2010 – et la continuation des suppressions d'emplois.

Visiblement, l'avertissement de la rue n'était pas encore assez puissant.

Bertrand GORDES

• CAF – Nancy

Grève pour les salaires... et tout le reste

À la CAF de Nancy, 40 % des salariés ont fait grève le 7 février pour réclamer des augmentations. L'annonce du gel des salaires pour 2013 a été perçue comme une véritable injure, alors qu'ils sont particulièrement bas, au point que certains agents bénéficient même du RSA comme complément de revenus!

Mais si la grève a fait le plein, c'est aussi pour protester contre des conditions de travail intenable à force de suppressions de postes. Près de 30 000 dossiers en retard s'accumulent, les files d'attente s'allongent à l'accueil... et la pression

permanente pour travailler toujours plus vite est épuisante. La CAF applique avec zèle la politique de réduction des coûts imposée par le gouvernement et sacrifie volontairement la santé des salariés et le service rendu aux allocataires.

Les réorganisations imposées régulièrement sous prétexte d'améliorer le service ne font en réalité qu'aggraver la situation et ne servent qu'à supprimer encore des postes. Même les « services supports » craquent: pour réaliser la paie des agents, opération pour le moins normale, les salariés des ressources

humaines se retrouvent contraints de faire des dizaines d'heures supplémentaires. Il ne serait pourtant pas compliqué d'embaucher dans ce service, mais la direction s'y refuse car elle anticipe déjà la mutualisation de la paie dans huit CAF de France d'ici à 2016.

Tant pour les salariés que pour les allocataires, cette situation ne peut plus durer. L'amélioration des conditions de travail passe obligatoirement par la poursuite de la mobilisation et son élargissement pour faire reculer ce gouvernement d'austérité.

Correspondant LO

• Groupe Bosch

Exploitation sans frontières

Le groupe Bosch, équipementier automobile et plus largement fournisseur de services et de technologies au secteur industriel, exploite plus de 300 000 travailleurs dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de plus de 50 milliards d'euros. Une de ses particularités est de ne pas être coté en Bourse. Le groupe édite pour ses salariés un journal, *BoschZünder* (traduire: « *Le détonateur Bosch* »), diffusé cinq fois par an et reflétant ses activités dans le monde entier, dont le dernier numéro évoque ses deux usines du Mexique, à Juarez, non loin des États-Unis.

Cette implantation n'est pas sans danger, car les trafiquants de drogue y sont très actifs, mais on apprend que « *l'emplacement est intéressant pour les entreprises. Des coûts et des conditions douanières et fiscales intéressantes, de bonnes universités et la proximité des États-Unis, ont incité les entreprises internationales à y installer plus de 330 usines* ». Et de décrire à la fois les quartiers fermés et sécurisés pour protéger les cadres et aussi les conditions de sécurité mises en place pour que Bosch ne soit pas soupçonné de fournir aux trafiquants des moyens d'acheminer la drogue. L'article est titré: « *On ne peut pas vivre avec la peur* », mais visiblement on peut faire de gros profits et c'est cela qui compte...

Plus loin, il est question d'une implantation balbutiante, mais prometteuse, au Ghana, un pays dont le PIB de 28 milliards d'euros équivaut à « *un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires de Bosch* ». Eh

puisque le magazine explique qu'au Ghana, les taxis ont désormais un plancher, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant!

Bosch n'oublie pas l'Europe. Un haut cadre allemand, d'ascendance grecque, justifie son action dans une Grèce rendue exsangue par les plans d'austérité successifs. Pour

sauce Bosch bien sûr. Le cadre reconnaît lui-même que « *ce sont des vérités désagréables à entendre* », mais il n'a aucun doute: « *Un jour viendra où, à nouveau, le soleil brillera à la fois dans le ciel bleu de notre pays et au-dessus de notre économie.* »

Bosch s'affiche donc « *à l'aise dans deux mondes* ». Au



bien, même dans un pays aussi pauvre et dépourvu de tout, Bosch attend une « *croissance annuelle de son chiffre d'affaires de 25 % (...). Le pays croît rapidement, le PNB a progressé de 14 % en 2011, grâce aux gisements de pétrole découverts il y a quelques années* ».

Qu'on se rassure, la présence de groupes capitalistes qui pillent l'Afrique apporte tout de même quelque progrès

lui, il faut continuer d'appliquer des recettes qui étaient pourtant à l'origine de la crise. « *L'État doit moins s'immiscer dans l'économie, avec une plus grande libéralisation des marchés* », explique-t-il. « *La Grèce a besoin d'un changement de mentalité* », c'est-à-dire « *apprendre à faire des économies, planifier à plus long terme, travailler de manière plus productive et miser sur la qualité* », à la

Nord comme au Sud, il impose son modèle: conquête de nouveaux marchés et exploitation accrue, le tout mis en scène ici sur le mode « *la vie en rose* ». Mais tous les travailleurs du groupe savent comment ses dirigeants font marcher leurs affaires, imposant à tous toujours plus de travail, mais pour une paye qui est bien loin de faire le compte.

Correspondant LO

• Île de La Réunion

Chômage ras-le-bol!

Fin janvier et début février, dans des quartiers de plusieurs villes de La Réunion, à Saint-Benoît, Saint-Louis et Saint-Pierre, plusieurs dizaines de jeunes sans emploi ont bloqué des carrefours et des routes pour exiger qu'on leur attribue un travail, ne serait-ce que des emplois aidés, en particulier ceux promis par le gouvernement et qui n'arrivent qu'au compte-gouttes.

À Saint-Benoît, plusieurs dizaines de jeunes ayant un emploi vert et menacés de perdre leur travail ont occupé l'agence du Pôle emploi. Ils en ont été délogés par les gendarmes, mais ont tout de même obtenu le déblocage d'un certain nombre de contrats.

Des mouvements similaires avaient déjà eu lieu en février 2012, quand la colère avait éclaté dans plusieurs quartiers. Suite aux affrontements qui eurent lieu à Saint-Louis, quelques dizaines de jeunes obtinrent un contrat de quelques mois, mais un an plus tard la situation n'a pas changé. Elle a

même empiré.

Chaque année à La Réunion, sur les 9 000 jeunes arrivant sur le marché du travail, seuls 3 000 trouvent un emploi, la plupart du temps précaire. Aujourd'hui, 25 000 jeunes de moins de 25 ans, soit deux sur trois, sont au chômage.

L'arrêt des grands chantiers dans le bâtiment et les travaux publics, les fermetures d'entreprises, ont fait augmenter le nombre des chômeurs. Leur taux se monte aujourd'hui à 35 % de la population active. Que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé, les entreprises embauchent très peu,

n'offrant la plupart du temps que des contrats à durée déterminée. Les jeunes en sont les principales victimes, avec les femmes et les seniors.

Pour justifier l'absence d'embauches, les patrons mettent en avant le coût du travail. L'argument ne tient pas un seul instant quand on sait comment ils utilisent la crise et le fait que l'île compte 160 000 chômeurs pour faire pression sur les salaires, imposer des horaires à rallonge, des heures supplémentaires parfois impayées et la non-application des conventions collectives.

Depuis des années, les différents gouvernements, de droite comme de gauche, n'ont eu que quelques contrats dits aidés, et surtout limités dans le temps, à proposer aux jeunes. Les derniers en date ont été les contrats d'avenir tant vantés

par Hollande. Les fraîchement élues députées PS de La Réunion se sont félicitées d'en avoir obtenu 5 000 sur les 100 000 prévus au niveau national. Mais, à ce jour, seuls 200 ont été signés. Les responsables des collectivités rechignent en effet à payer les 25 % restant à leur charge au prétexte que leurs comptes sont dans le rouge. Quant au président UMP de la Région, il a tout simplement déclaré qu'il n'utiliserait pas ce type de contrat, car il préférerait pérenniser les contrats en cours, comme si l'un devait empêcher l'autre.

Face au drame du chômage, les jeunes ont bien raison de se mobiliser. Ils doivent être soutenus par tous les travailleurs à qui l'on fait payer aussi les méfaits du système économique.

Émile GRONDIN

• Supermarché Cora – Alès (Gard)

Aucune confiance dans la direction

Un agent de sécurité de l'hypermarché Cora d'Alès a été licencié pour faute grave, sans indemnités. Son crime aux yeux de la direction: avant l'ouverture des caisses, la vendeuse de la boulangerie lui a avancé deux croissants, qu'il a consommés sans les payer immédiatement, ce qui pourtant se fait couramment d'après ce salarié.

« *Cora et moi, la confiance est là* » dit le slogan publicitaire de la chaîne d'hypermarchés Cora. Cette confiance ne s'applique donc pas au personnel et à ce salarié qui travaillait pourtant depuis six années dans ce magasin, était connu et n'avait jamais eu de problème. « *Est-ce que j'aurais risqué ma place pour 70 centimes? Mon employeur essaye surtout de supprimer des postes d'agents de sécurité afin de sous-traiter cette activité* », dénonce-t-il.

Ce travailleur a attaqué son patron licenciateur aux Prud'hommes pour requa- lifier son licenciement pour faute grave en licenciement sans cause réelle et sérieuse et demander des indemnités pour licenciement vexatoire et abusif.

La direction du groupe Cora est coutumière des licenciements abusifs et du manque de confiance envers son personnel. En octobre 2011, elle avait lancé une procédure de licenciement contre une caissière de son magasin de Mondelange (Moselle), l'accusant d'avoir volé un ticket donnant droit à un hamburger gratuit laissé à la caisse par un client. Devant le tollé soulevé par cet abus, Cora avait abandonné sa procédure de licenciement.

Souhaitons qu'il en soit de même à Alès. D'autant plus qu'en matière de confiance Cora n'a pas de leçon à donner, au moment où ses clients ont été abusés par la vente de plats cuisinés de bœuf à base de cheval!

Louis BASTILLE

• Tunisie

Après l'assassinat de Chokri Belaïd Face à la nouvelle dictature

L'assassinat de l'avocat Chokri Belaïd, le 6 février à la sortie de son domicile de Tunis, a précipité la crise politique en Tunisie. Il s'agissait évidemment de frapper une figure populaire de l'opposition à Ben Ali, puis au gouvernement dominé par le parti islamiste Ennahda. L'émotion s'est exprimée massivement, notamment de la part de ceux qui avaient participé aux manifestations ayant entraîné le départ du dictateur Ben Ali, à Tunis comme dans les villes des régions abandonnées du centre ouest, à Sidi Bouzid, à Kasserine, à Siliana. Le 8 février, l'enterrement a été suivi par plusieurs dizaines de milliers de manifestants. Ce jour-là, une grève générale avait été appelée par les partis d'opposition et la centrale syndicale UGTT. Et les transports, les boutiques, les taxis, étaient paralysés.

Ainsi s'exprimait la colère contre le gouvernement de la « troïka » mis en place après les élections d'octobre 2011 et composé du président Marzouki, du parti de droite CRP, du président de l'Assemblée nationale constituante Mustafa Ben Jaafar, du parti Ettakatol, qui se présente comme social-démocrate, et surtout de Ennahda, le parti des Frères musulmans représenté par le Premier ministre Jebali. En même temps s'exprimait la colère contre Ennahda, sa politique et son chef Ghanouchi, accusés d'avoir attisé la haine de leurs partisans contre des représentants de l'opposition de gauche, d'avoir fait circuler dans les prêches de certaines mosquées des listes noires de personnalités à abattre, comme Chokri Belaïd et d'autres, et de porter de ce fait la responsabilité du meurtre de celui-ci.

La police a été débordée par le nombre de manifestants mais n'a pas manqué d'utiliser lacrymogènes et matraques, comme chaque fois que des chômeurs, des grévistes ou des étudiants refusant de se soumettre aux diktats de groupes salafistes se sont fait entendre. Quant au Premier ministre Jebali, devant l'émotion suscitée,

il s'est borné à proposer un gouvernement composé de « technocrates » se présentant sans étiquette politique, ce qui a été accepté par les deux autres membres de la « troïka », ainsi que par plusieurs partis de l'opposition.

C'est ainsi que le Parti unifié des patriotes démocrates, dont Chokri Belaïd était une figure dirigeante, a déclaré par la voix d'un de ses responsables que, même si la proposition de Jebali arrivait un peu tard, il la soutenait. Les partis d'opposition de gauche demandent tous, ou peu s'en faut, la formation d'un « gouvernement d'union nationale » ou d'un « congrès national qui combatte la violence pour préserver les intérêts supérieurs de la nation et du peuple ». Malheureusement, ils s'enfoncent ainsi dans un piège, et y enfoncent aussi la population travailleuse de Tunisie.

L'intérêt de l'immense majorité ne peut être satisfait par ces appels à un « gouvernement d'union nationale », incluant tous les partis laïques, de la gauche à la droite, car se définir comme opposants à Ennahda et aux salafistes ne signifie pas que l'on défend les intérêts des opprimés.

Ceux qui, dès fin décembre

2010, ont réclamé de Ben Ali qu'il « dégage », voulaient aussi le pain et la liberté pour la jeunesse sans travail, les travailleurs sous-payés, les familles réduites à des conditions de vie misérables. Mais, après le départ de Ben Ali, ils ne se sont vu offrir que le mirage d'une soi-disant « transition démocratique » visant à préserver l'essentiel des intérêts des couches dirigeantes et de l'impérialisme, et même l'essentiel de l'appareil d'État

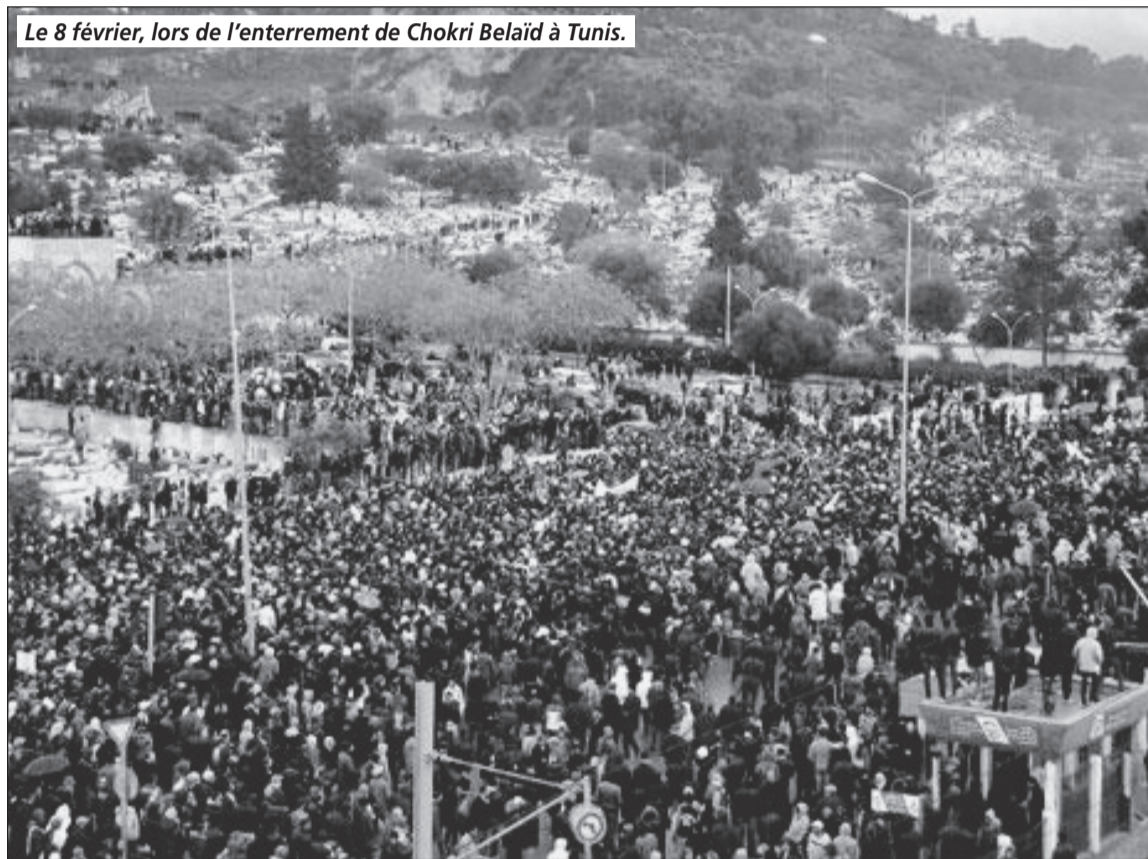
bénéficiant de multiples réseaux dispensant souvent aides et soutiens aux plus pauvres, aux moins éduqués, et de plus auréolé d'une image d'opposants à Ben Ali, a ainsi remporté facilement les suffrages avec son parti Ennahda.

À la place de la dictature de Ben Ali, c'est maintenant la dictature de ce parti islamiste qui est en train de se mettre en place. Cependant, en deux ans, la situation de la population pauvre ne s'est pas améliorée :

« transition démocratique » qui prend de plus en plus l'allure d'une dictature islamiste.

Tandis que sur fond de misère rampante, des voyous s'organisent et des armes circulent au marché noir, on a entendu le 8 février des manifestants totalement désorientés en appeler à l'armée, en scandant, à l'intention du général resté neutre dans les affrontements de janvier 2011, « Rachid Ammar, pourquoi nous as-tu abandonnés? ».

Le 8 février, lors de l'enterrement de Chokri Belaïd à Tunis.



qui avait sévi sous la dictature de Ben Ali.

Depuis, aucun des nouveaux partis nés de cette « transition » n'a choisi d'exprimer clairement les intérêts de la classe ouvrière du pays, des travailleurs précaires du tourisme et du commerce, des pauvres des régions abandonnées, des jeunes sans perspectives. Le parti des Frères musulmans, présent partout,

la crise économique en Europe a affecté les exportations tunisiennes (80 % d'entre elles se font en direction de l'Union européenne) et l'industrie du tourisme. Le chômage, l'extrême précarité, les bas salaires continuent de sévir. Rares et inefficaces sont les mesures annoncées bruyamment par le gouvernement. Voilà à quoi se résume pour des millions de Tunisiens pauvres cette

Mais ni les islamistes au pouvoir, ni une fantomatique « union nationale », ni une armée, qui se tient en réserve pour qu'on continue à la considérer comme un recours possible, ne défendront les intérêts des opprimés tunisiens. Pour eux, il n'y a encore eu aucune révolution et celle-ci reste entièrement à faire.

Viviane LAFONT

• Droit de vote pour les immigrés Ayrault toujours prêt à reculer

Depuis le début du mois, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault consulte les chefs des groupes parlementaires sur le fait d'accorder le droit de vote aux immigrés pour les élections locales, un des engagements de Hollande durant sa campagne.

Cette réforme nécessiterait de modifier la Constitution, et pour cela il faudrait obtenir les trois cinquièmes des voix au Parlement. Le Parti socialiste a beau avoir la

majorité à l'Assemblée et au Sénat, il manquerait encore 34 voix, à condition que ses membres ainsi que ses alliés y soient tous favorables. Ayrault annonce donc son intention de convaincre autant de parlementaires. « Je passe des heures et des heures à essayer de convaincre individuellement. Mais c'est très difficile comme démarche. Cela évolue très peu », a-t-il déclaré.

Si le Premier ministre voulait démontrer que, malgré

la bonne volonté du gouvernement, il n'est pas possible d'accorder le droit de vote aux étrangers, il ne s'y prendrait pas autrement. Il s'agit pour rappeler qu'il n'a pas oublié la promesse de Hollande, il fait mine de s'occuper de cette question afin de ne pas choquer la partie de son électorat et du public de gauche favorable à cette mesure. Mais en choisissant de limiter sa campagne à des discussions individuelles avec quelques

dizaines de parlementaires, il ne risque pas de modifier l'opinion publique, dont le poids serait seul capable de les influencer. En leur temps, Simone Weil et Robert Badinter avaient osé affronter une opinion publique défavorable, y compris parmi leurs propres amis politiques, pour imposer, respectivement, le droit à l'avortement et l'abolition de la peine de mort. Rien de tel avec Ayrault, qui se contente de discussions de couloir, ce qui

revient à enterrer le projet tout en faisant mine de le défendre.

Il serait normal que les immigrés qui vivent depuis des années en France, enrichissent le pays par leur travail et leurs impôts, puissent avoir le droit de vote pour toutes les élections, et pas seulement les municipales. Mais ils ont peu de chances de l'obtenir de ce gouvernement, toujours prêt à oublier ses promesses envers les travailleurs.

Marianne LAMIRAL